



**EPFN**

**Ancien site SONOFOQUE  
à FLERS (61)**

**Rapport de récolement des  
travaux de gestion des terres  
inertes et non inertes**

Rapport

Réf : CSSPNO122410 / RSSPNO05331-01

JGE - EL - CA

10/03/2015



[www.burgeap.fr](http://www.burgeap.fr)






## EPFN

### Ancien site SONOFOQUE à FLERS (61)

#### Rapport de récolement des travaux de gestion des terres inertes et non inertes

Pour cette étude, le chef du projet est Timothée DAVID

Objet de l'indice	Date	Indice	Rédaction		Vérification		Supervision et validation	
			Nom	Signature	Nom	Signature	Nom	Signature
Rapport	10/03/2015	01	J. GENTILS		E. LANGARD		C. ABID	

Numéro de contrat / de rapport :	Réf : CSSPNO122410 / RSSPNO05331-01
Numéro d'affaire :	X00222
Domaine technique :	SP05
Mots clé du thésaurus	MAITRISE D'OEUVRE TRAVAUX DE RÉHABILITATION

Agence Nord-Ouest – site de Rouen  
24, rue des Pâtis – 76140 Le Petit Quevilly  
Tél : 02.32.81.45.00 • Fax : 02.32.10.37.33  
agence.de.rouen@burgeap.fr

Réf : CSSPNO122410 / RSSPNO05331-01	
JGE - EL - CA	
10/03/2015	Page 2/28

## SOMMAIRE

<b>1.</b>	<b>Introduction.....</b>	<b>5</b>
1.1	Objet de l'étude .....	5
1.2	Méthodologie générale et réglementation en vigueur.....	5
<b>2.</b>	<b>Contexte de l'intervention .....</b>	<b>6</b>
2.1	Intervenants .....	6
2.2	Présentation générale de l'ancien site SONOFOQUE .....	7
2.3	Description du site d'étude (site 1a) .....	10
2.4	Localisation de la zone objet des travaux.....	12
2.5	Description du projet d'aménagement .....	13
2.6	Rappel du contexte environnemental.....	14
2.6.1	Contexte géologique.....	14
2.6.2	Contexte hydrologique.....	14
2.6.3	Contexte hydrogéologique .....	14
2.7	Etat environnemental du site .....	15
2.7.1	Etudes antérieures et investigations réalisées .....	15
2.7.2	Résultats des investigations .....	16
2.7.3	Modes de gestion des terres inertes et non-inertes.....	19
<b>3.</b>	<b>Description des travaux réalisés .....</b>	<b>20</b>
3.1	Travaux préalable .....	20
3.2	Création du casier de confinement .....	20
3.3	Terrassements, tri et gestion des terres inertes et non inertes .....	21
3.3.1	Travaux.....	21
3.3.2	Bilan quantitatif.....	21
3.4	Remblaiement et nivellement du site .....	23
3.5	Travaux supplémentaires.....	23
3.5.1	Travaux.....	23
3.5.2	Bilan quantitatif.....	23
3.6	Réception des travaux .....	23
<b>4.</b>	<b>Analyse des Risques Résiduels (ARR) .....</b>	<b>24</b>
<b>5.</b>	<b>Conservation de la mémoire et restrictions d'usage.....</b>	<b>25</b>
<b>6.</b>	<b>Conclusions .....</b>	<b>27</b>

## FIGURES

Figure 1 : Localisation géographique de l'ancienne fonderie SONOFOQUE « champ de foire » .....	8
Figure 2 : Localisation géographique du site .....	9
Figure 3 : Extrait cadastral du site d'étude (site 1a) .....	11
Figure 4 : Emprise des travaux.....	12
Figure 5 : Plan du projet d'aménagement.....	13
Figure 6 : Localisation et description des zones de mâchefers et sables de fonderie .....	18
Figure 7 : Plan de terrassement initial .....	22

## TABLEAUX

Tableau 1 : Indices macroscopiques observés.....	16
Tableau 2 : Restrictions d'usage à mettre en œuvre.....	26

## ANNEXES

Annexe 1. Planning réel de réalisation des travaux	
Annexe 2. Compte rendu d'inspection commune	
Annexe 3. Plan géomètres réalisés en cours de chantier	
Annexe 4. Plan géomètre avant remblaiement	
Annexe 5. Bordereaux de suivi de déchets, localisation des sites d'accueil des terres inertes, bons de pesée et bordereau d'analyse des terres d'apport	
Annexe 6. Reportage photographique de la réalisation des travaux	
Annexe 7. Réserves émises lors de la réception	
Annexe 8. Courrier de levée des réserves	

## 1. Introduction

### 1.1 Objet de l'étude

Suite à la fin des activités de l'ancien site SONOFOQUE « Champ de Foire », localisé rue du Champ de Foire, avenue de Dijon et rue des Douets à FLERS (61), plusieurs études environnementales ont été réalisées depuis 2003 (TAUW, ATI, EXCIPE/BURGEAP). Celles-ci ont mis en évidence, notamment, la présence de terres impactées par des hydrocarbures (évacuées lors d'une première opération de dépollution lors de la démolition des bâtiments), ainsi que la présence de sables de fonderie et de mâchefers dans les remblais.

Des composés (HAP, métaux) ont été détectés dans les sables de fonderie, présents dans les sols de surface. Ces composés seraient susceptibles de générer des risques sanitaires pour les futurs usagers (jardinier, habitants, travailleurs par exemple), si un transfert était possible vers les usagers (contact direct, transfert via les végétaux cultivés...). Cependant, compte tenu de l'absence de pollution volatile importante, la qualité des remblais impactés est globalement compatible avec les projets d'aménagement du site, dans la mesure où ils ne seront pas en contact direct avec les futurs usagers du site.

Cette hypothèse est confirmée dans le rapport de plan de gestion réalisé par BURGEAP (rapport RSSPNM00297-02/CSSPNM110817 du 10/04/2013) où l'Évaluation Quantitative des Risques Sanitaires (EQRS) réalisée montre la compatibilité des teneurs résiduelles du site avec l'usage envisagé.

Le projet d'aménagement présenté par le cabinet d'urbanisme LA FABRIQUE URBAINE prévoit la réalisation de logements, de commerces et d'espaces verts sur 3 niveaux pour suivre la topographie naturelle du site. Ces travaux nécessitent des terrassements importants pour la réalisation des trois plateformes impliquant la gestion des terres non-inertes identifiées lors des études. Afin de limiter les surcoûts d'évacuation et dans une optique d'équilibre financier global du projet, il a été décidé d'évacuer hors site les terres inertes et de réutiliser sur site les terres non inertes.

La réalisation des travaux de gestion des terres inertes et non-inertes et leur méthodologie ont été validées par l'EPFN qui a mandaté BURGEAP pour réaliser la maîtrise d'œuvre de ces travaux.

**Le présent document constitue le rapport de récolement des travaux réalisés d'août à octobre 2015.**

### 1.2 Méthodologie générale et réglementation en vigueur

La méthodologie retenue par BURGEAP pour la réalisation de cette étude prend en compte les textes et outils de la politique nationale de gestion des sites et sols pollués en France de février 2007 et les exigences de la **norme AFNOR NF X 31-620 « Qualité du sol – Prestations de services relatives aux sites et sols pollués »** révisée en juin 2011, pour le domaine B : « Ingénierie dans les travaux de réhabilitation ».

Nous nous plaçons dans une prestation de type **B330 : assistance aux opérations de réception (AOR)**.

L'étude est réalisée sur la base des connaissances techniques et scientifiques disponibles à la date de sa réalisation.

## 2. Contexte de l'intervention

### 2.1 Intervenants

Les intervenants de l'opération sont les suivants :

#### Maître d'ouvrage

##### **ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE**

5 rue Montaigne  
Carré Pasteur  
BP 1301  
76178 ROUEN CEDEX  
Représentant : M. BOURDON  
Tél : 02.35.63.77.08 - Fax : 02.35.72.31.84

#### Maître d'œuvre

##### **BURGEAP**

24 rue des Pâtis  
76140 LE PETIT QUEVILLY  
Représentants : M. Jérémie GENTILS  
M. Timothée DAVID  
Tel : 02.32.81.45.00 - Fax : 02.32.10.37.33

#### Entreprise de travaux

##### **ATD**

Rue du Manoir Queval  
BP 151  
76143 LE PETIT QUEVILLY  
Représentant : M. LAURENT  
Tél : 02.35.62.19.88 - Fax : 02.35.62.17.30

## 2.2 Présentation générale de l'ancien site SONOFOQUE

La société SONOFOQUE, dont l'activité a cessé fin 2002, exploitait trois sites (production et stockage) pour une activité de fonderie sur la commune de Flers (61) au niveau du « champ de Foire » (sites 1a, 1c et 2).

L'ensemble représente une superficie totale d'environ 15 000 m<sup>2</sup> correspondant :

- aux parcelles AC 170, 171 et 172 : anciens bureaux, locaux sociaux et parkings de surface, sur une surface de 1 106 m<sup>2</sup> [site 1a] ;
- aux parcelles AC 707, 708, 709 et 710: ancienne fonderie, sur une surface de 6 712 m<sup>2</sup> [site 1a] ;
- parcelle AC187 : ancienne maison du gardien [site 1a] ;
- aux parcelles AC 7, 290 : ancienne aire de stockage de coke [site 1 : 1c].
- à la parcelle 501 : ancienne aire de stockage [site 2].

Elle est implantée au 69, rue du Champ de Foire, au cœur de l'agglomération de Flers (61), à proximité directe du centre-ville. La cote moyenne du site est de l'ordre de +210 m NGF.

La fonderie à proprement parler (site 1a) est bordée par la rue des Douets à l'est, l'avenue de Dijon au sud-est, des habitations desservies par l'impasse des Rochettes à l'ouest et la rue des Rochettes au nord.

L'ancienne aire de stockage de coke (parcelles AC7 et AC290, site 1c) est localisée au sud-est de la fonderie et elle est bordée par l'avenue de Dijon au Nord, la rue des Douets à l'ouest, et des habitations à l'est et au sud.

L'ancienne aire de stockage (site 2, section AC 501) est localisée au nord de la fonderie. Elle est bordée par la rue des Douets à l'ouest, l'avenue de Dijon au sud et à l'est, des habitations au nord.

Seul le site 1a, d'une superficie d'environ 8 000 m<sup>2</sup>, est concerné par les travaux de gestion des terres inertes et non-inertes.

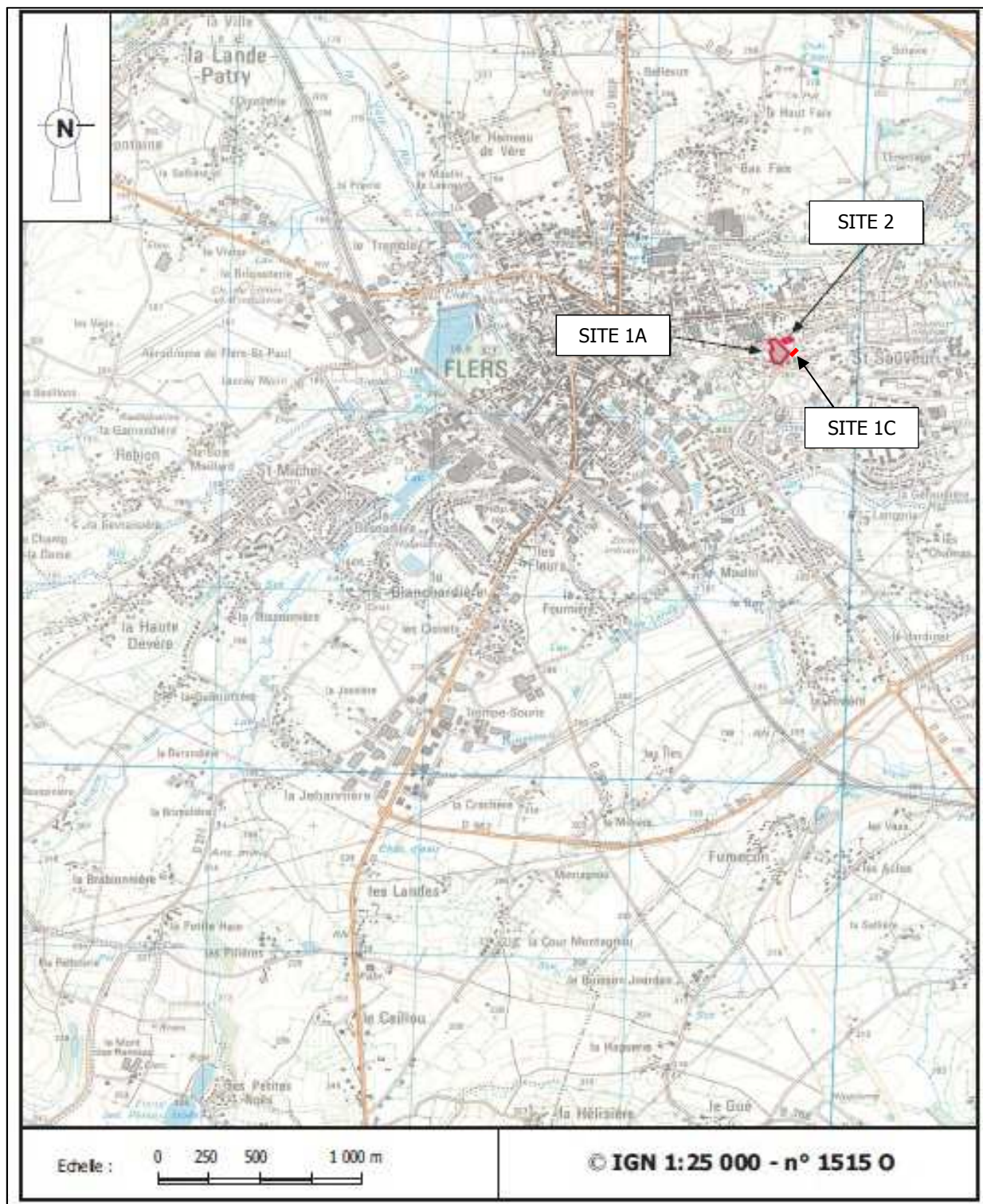


Figure 1 : Localisation géographique de l'ancienne fonderie SONOFOQUE « champ de foire »

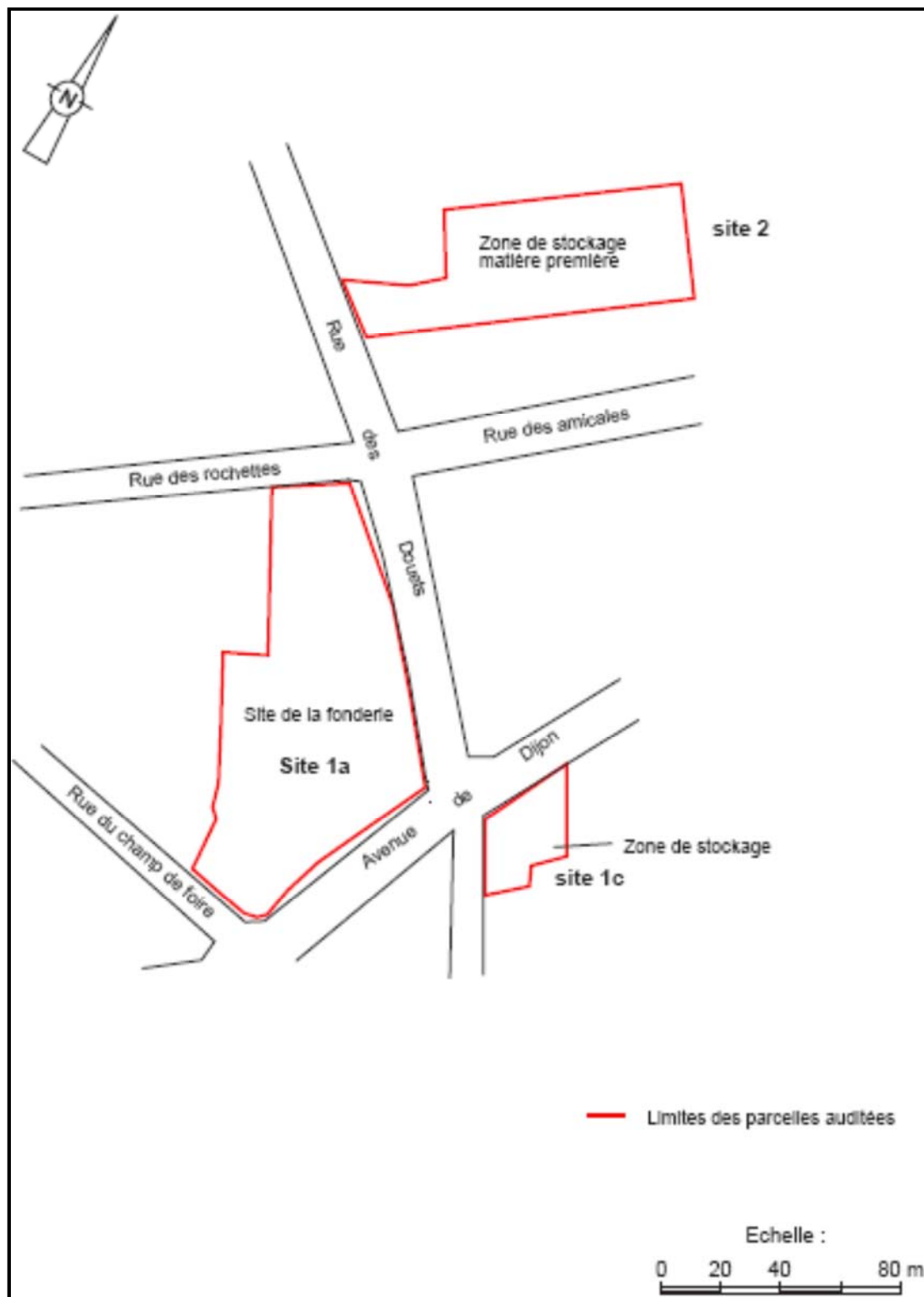


Figure 2 : Localisation géographique du site

### 2.3 Description du site d'étude (site 1a)

Ce site était recouvert en quasi-totalité par des bâtiments avant leur démolition (de septembre 2006 à février 2007). Il s'agissait d'une fonderie de fonte.

Le site correspond aux parcelles cadastrales suivantes :

- parcelles AC 170, 171 et 172 : anciennement bureaux, locaux sociaux et parkings de surface (surface de 1 106 m<sup>2</sup>) ;
- parcelles AC 707, 708, 709 et 710 : anciennement fonderie (surface de 6 712 m<sup>2</sup>) ;
- parcelle AC187 : ancienne maison du gardien.

Actuellement seuls subsistent l'intégralité des dallages et fondations des bâtiments ainsi que l'ancienne maison du gardien sur la parcelle 187.

La cote altimétrique du site est comprise entre +203 m NGF (au sud) et +212 m NGF (au nord).

Le plan cadastral du site est présenté sur la **figure 3** page suivante.

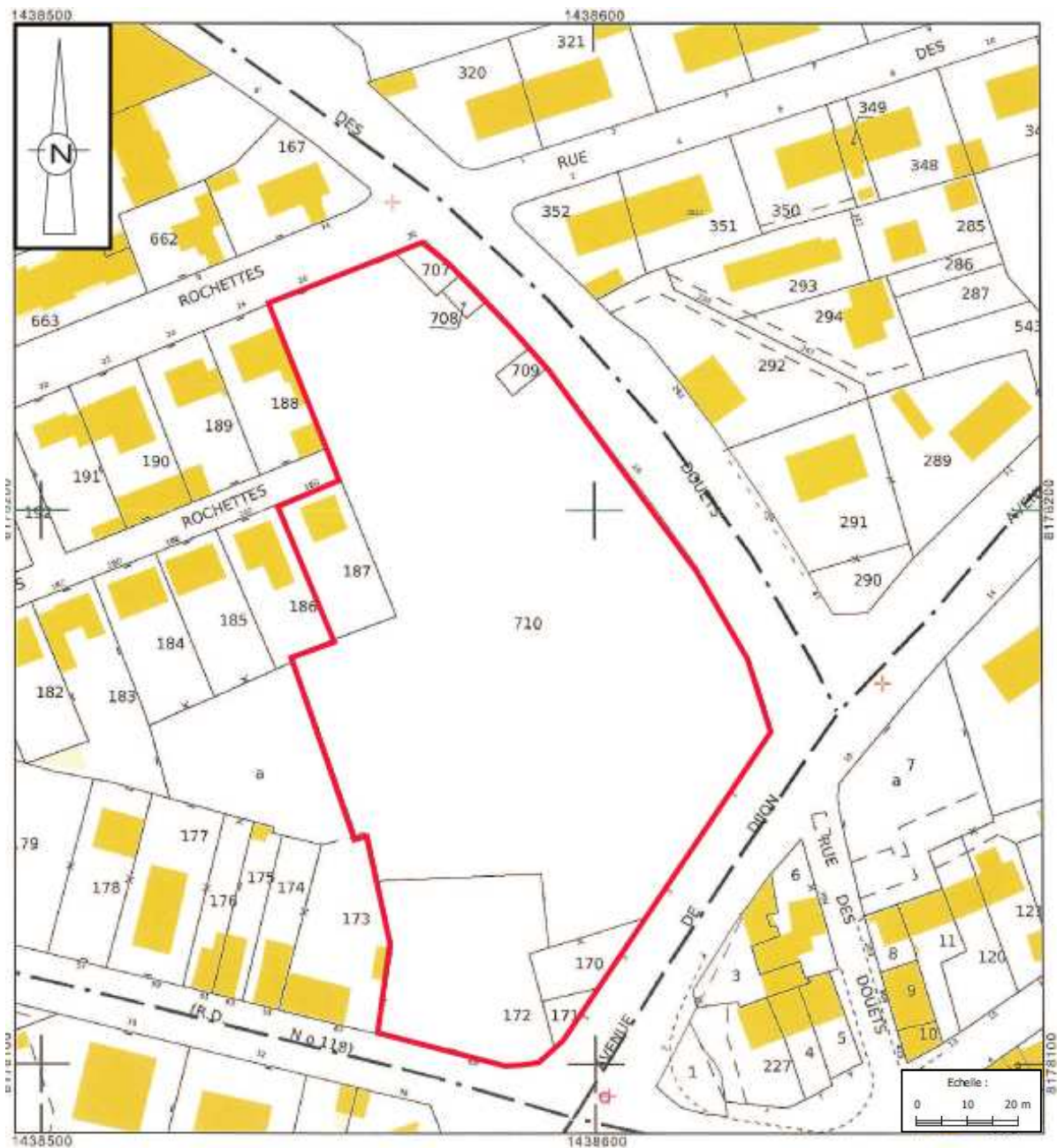


Figure 3 : Extrait cadastral du site d'étude (site 1a)

## 2.4 Localisation de la zone objet des travaux

Les travaux présentés dans ce dossier concernent :

- la réalisation d'un casier de stockage des terres non inertes ;
- le terrassement, et le tri des terres du site ;
- l'évacuation hors site des terres inertes ;
- le confinement des terres non inertes dans le casier créé ;
- le remblaiement et la création des plateformes par les bétons concassés issus des travaux de démolition ;
- le terrassement et l'évacuation hors site des terres impactées au plomb au droit du jardin de la maison de gardien ;
- la mise en place de terre végétale en recouvrement au droit du casier, du mur gabion et du jardin de la maison de gardien.

Les emprises de la zone de travaux sont données sur la **figure 4** ci-dessous.



Figure 4 : Emprise des travaux

## 2.5 Description du projet d'aménagement

Le projet d'aménagement du site, tel que décrit par la FABRIQUE URBAINE, prévoit la réalisation des aménagements suivants :

- logements individuels de plain-pied, comprenant des jardins privatifs ;
- logements collectifs de plain-pied ;
- des bureaux de plain-pied ;
- des voiries et des parkings aériens ;
- des espaces verts collectifs.

Le plan d'aménagement du site est présenté en **figure 5** ci-dessous.



Figure 5 : Plan du projet d'aménagement

## 2.6 Rappel du contexte environnemental

### 2.6.1 Contexte géologique

D'après la carte géologique de Flers de l'Orne (n°211), on trouve de haut en bas la succession géologique suivante :

- les cornéennes du Briovérien, qui montrent une texture massive, sans schistosité. Elles sont généralement micacées ou feldspathiques résultant de la recristallisation de la formation schisteuse initiale. L'altération d'origine climatique et pédogénétique de cette formation a entraîné la formation d'une couche superficielle, d'une dizaine de mètres d'épaisseur, composée d'argiles et de sables en proportions variables ;
- les granodiorites à cordiérite : socle granitique présentant potentiellement des fractures. La présence de ce socle n'est cependant pas complètement certaine au droit du site.

Lors de la réalisation des sondages, les remblais ont été mis en évidence sur environ 0,5 à plus de 4 mètres de profondeur avant la rencontre du terrain naturel correspondant à des sables.

### 2.6.2 Contexte hydrologique

Le pays de Flers compte de nombreux petits cours d'eau. Cependant, à proximité du site, aucun cours d'eau ni eaux superficielles n'a été recensé.

Un petit affluent de la Vère passe à près de 650 mètres au sud du site. La Vère passe, quant à elle, à près de 750 mètres au sud-ouest du site. Ils s'écoulent tous les deux dans le sens de la pente du sol au niveau des différentes zones d'activités de la fonderie de Flers.

Enfin, un dernier cours d'eau, également affluent de la Vère, s'écoule au nord du site à près de 500 m, mais dans le sens opposé de la pente.

### 2.6.3 Contexte hydrogéologique

Concernant l'hydrogéologie locale, les granodiorites ne possèdent pas de porosité primaire. Elles peuvent constituer des réserves aquifères que si elles sont altérées ou fracturées. Classiquement, on considère que les arènes contiennent la « ressource » en eau et les roches saines fracturées la « perméabilité ».

Dans le secteur de l'étude, la profondeur du toit de la nappe est très hétérogène. Il est rencontré à des profondeurs variant de +170 à +190 m NGF, soit 20 à 40 m sous la zone d'étude.

Les formations briovériennes, quant à elles, métamorphisées ou non, n'offrent guère de possibilité d'aquifères importants.

## 2.7 Etat environnemental du site

### 2.7.1 Etudes antérieures et investigations réalisées

Plusieurs séries d'investigations ont été réalisées sur la zone d'étude :

- ATI SERVICES : réalisation de 24 sondages sur le site 1 (S1 à S24) et de 4 sondages sur le site 2 (S28 à S313), à des profondeurs comprises entre 2 et 4 m ;
- EXCIPE : réalisation de 13 sondages sur le site 1 (T1 à T13) et de 2 sondages sur le site 2 (T14 et T15), à des profondeurs de 4 m. 3 piézaires ont également été réalisés sur le site 1 (PER1 à PER3) ;
- EXCIPE : réalisation de 3 sondages à 1 m (P1 à P3) au droit de la parcelle 187 (maison mitoyenne). Seules des analyses en plomb ont été réalisées ;
- BURGEAP : réalisation de 15 sondages (U1 à U15) sur le site 1 jusqu'à 3 m de profondeur et de 5 sondages (U16 à U20) dans le merlon du site 2 jusqu'à 1m de profondeur.

Les différents diagnostics réalisés ont mis en évidence au droit du site d'étude :

- dans les sols :
  - la présence de métaux, HCT, HAP, BTEX, PCB à des concentrations supérieures au bruit de fond sur une grande majorité des sondages. On notera la présence de plomb dans les sols de surface de la parcelle n°187 (habitation) ;
  - la présence de HCT à une concentration de 960 mg/kg dans l'échantillon 0,2-3 m. Cet impact semble néanmoins ponctuel ;
  - la présence de fluorures et de sélénium sur éluats au droit du sondage U3 à des concentrations supérieures aux valeurs d'acceptation des terres en ISDI ;
  - la présence de sables noirs et de mâchefers.
- dans l'air des sols : la présence de benzène à des concentrations supérieures à la valeur de comparaison.

On notera par ailleurs que nos sondages n'ont pas mis en évidence de vides sous les dalles béton au droit du site d'étude.

## 2.7.2 Résultats des investigations

Des sables de fonderie noirs et des mâchefers ont été décelés au droit de plusieurs sondages réalisés au droit du site d'étude. La synthèse de ces indices est présentée dans le **tableau 1**. Les observations faites lors des investigations précédentes sont présentées pour mémoire.

Tableau 1 : Indices macroscopiques observés

Bureau d'études	Sondages	Echantillons	Epaisseur	Observations
ATI SERVICES, 2004	S3	-	0,2 à + de 4 m	Remblais noirs / Ferraille
	S4	-	0,4-2,5 m	Argile noire / Odeurs d'hydrocarbures
	S10	-	0,2-0,8 m	Mâchefers
	S11	-	0,2 à + de 2 m	Mâchefers
	S12	-	0,2 à + de 2 m	Mâchefers
	S13	-	0,2 à + de 3 m	Mâchefers
	S14	-	0,2 à + de 3 m	Mâchefers
	S15/25	-	0,2-1,5 m	Sables noirs
	S16	-	0,3 à + de 2 m	Mâchefers
	S17/19	-	0,2-3,2 m	Mâchefers
	S18	-	0,2-1,5 m	Sables noirs
	S20	-	0,2 à + de 2 m	Mâchefers
	S21	-	0,2-1,5 m	Sables noirs
	S23	-	0,7 à + de 2 m	Sables noirs
	S24	-	0,2 à + de 2 m	Sables noirs
EXCIPE, 2006	PR1	-	0,2 à + de 2 m	Odeurs d'hydrocarbures
	PR2	-	0,2 à + de 2 m	Sables noirs
	PR3	-	0,15-0,8 m	Sables noirs
	T1	-	0,5-1 m	Sables noirs / Mâchefers
	T2	-	0,1-1 m	Sables noirs
	T3	-	0,1-1 m	Sables noirs
	T4	-	0,2-0,6 m	Sables noirs
	T5	-	0,1-1,5 m	Sables noirs / Mâchefers

Bureau d'études	Sondages	Echantillons	Epaisseur	Observations
	T6	-	0,45 à + de 2 m	Sables noirs / Mâchefers
	T7	-	0,15 à + de 2 m	Sables noirs / Mâchefers
	T8	-	0,25-1,5 m	Sables noirs / Mâchefers
	T9	T9-1	0,2-0,6 m	Sables noirs
		T9-3	1,7 à + de 2 m	Sables noirs / Mâchefers
	T10	-	0,1-1,5 m	Sables noirs
	T11	-	0,1-1 m	Sables noirs / Mâchefers
	T12	-	0,1-0,2 m	Sables noirs
T16	-	0,2-1 m	Sables noirs / Mâchefers	
BURGEAP, 2011	U4	U4-1	0,1-1 m	Sables noirs de fonderie
		U4-2	1-2,2 m	idem
	U6	U6-1	0,18-1 m	Sables noirs de fonderie / Pépites de mâchefer
		U6-2	1-1,5 m	idem
	U7	U7-1	0-1 m	Blocs de mâchefer
		U7-3	1,8- 3 m	Sables noirs
	U12	U12-2	1-2 m	Pépites de mâchefers
	U13	U13-1	0,12-0,5 m	Sables noirs de fonderie
	U15	U15-1	0,02-1 m	Sables noirs de fonderie / Pépites de mâchefer
	Pza1	Pza1-2	1-1,6 m	Sables noirs de fonderie
	Pza2	Pza2-1	0,16-1 m	Sables noirs de fonderie

Le plan de la **figure 6** page suivante présente une représentation graphique des épaisseurs de sables noirs et mâchefers sur le site, sur la base des observations faites lors des différentes investigations.

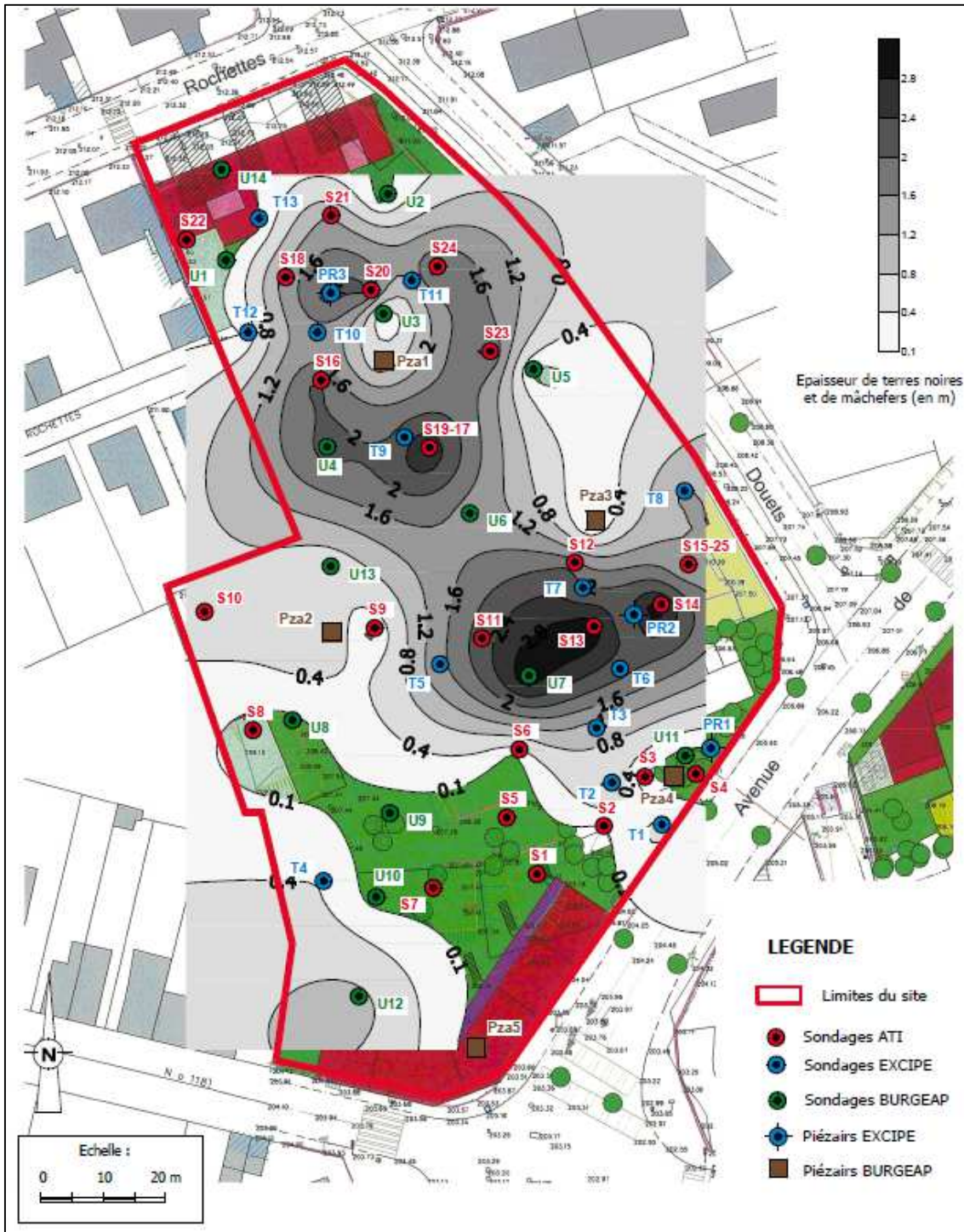


Figure 6 : Localisation et description des zones de mâchefers et sables de fonderie

### 2.7.3 Modes de gestion des terres inertes et non-inertes

Afin de niveler le terrain et de préparer 3 niveaux de plateformes pour les futurs usages, des excavations de terres et des remblaiements partiels sont nécessaires. L'estimation de BURGEAP est d'environ 11 500 m<sup>3</sup> de déblais générés par le projet et la réalisation d'un casier de confinement de terres non inertes.

Ces volumes sont répartis comme suit :

- 500 m<sup>3</sup> de déblais inertes seront réutilisés sur site pour le nivellement des plateformes aux cotes projet ;
- 4 000 m<sup>3</sup> de déblais non inertes seront réutilisés sur site en remblaiement d'un casier de confinement ;
- 7 000 m<sup>3</sup> de déblais inertes seront évacués hors site.

Les travaux ont pour objet :

- le décaissement des terres inertes du site et leur évacuation hors site ;
- le terrassement et l'évacuation hors site des terres impactées au plomb au droit du jardin de la maison de gardien ;
- la création du casier de stockage des terres non inertes ;
- le remblaiement du casier par les terres non inertes afin d'éviter les surcoûts de gestion de ces matériaux ;
- la création des plateformes par le reprofilage et le remblaiement avec les bétons concassés issus de la démolition ;
- la mise en œuvre de terre végétale au droit du casier, du mur de confortement gabion et du jardin de la maison de gardien.

### 3. Description des travaux réalisés

Les travaux relatifs à la gestion des terres inertes et non inertes ont été réalisés entre le 6 août 2015 (démarrage de la création du casier) et le 16 octobre 2015 (fin de l'engazonnement) par la société ATD.

BURGEAP a réalisé un suivi hebdomadaire des travaux de gestion des terres inertes et non inertes.

La chronologie des travaux est donnée en **annexe 1**.

#### 3.1 Travaux préalable

Préalablement aux opérations de terrassement des terres inertes et non inertes, les opérations suivantes ont été réalisées par la société ATD dans le cadre des travaux de démolition des dallages et de désamiantage du site suivi par la société AD Ingé en tant que maître d'œuvre :

- visite d'inspection commune réalisée le 12/05/2015 présenté en **annexe 2** ;
- état des lieux préalables ;
- amenée et repli du matériel et des moyens humains pour la réalisation des travaux ;
- ramassage, conditionnement et évacuation des débris en amiante ciment présents sur le site ;
- démolition des dallages ;
- retrait, conditionnement et évacuation des conduits enterrés en amiante ciment ;
- réalisation d'un mur de soutènement en gabion.

#### 3.2 Création du casier de confinement

Les travaux, réalisés à l'aide d'une pelle mécanique par ATD, ont consisté en des excavations, des tris et des évacuations hors site des terres inertes. Les terres non inertes ont fait l'objet d'un stockage temporaire sur site.

Un plan d'épure d'implantation du casier ainsi que le calcul de cubature disponible a été réalisé par un géomètre. Ces documents sont présentés en **annexe 3**.

Lors de la conception du projet il avait été envisagé de stocker une partie des terres non inertes entre le mur gabion créé et le mur de soutènement existant. Cependant, concernant la création du gabion, le bureau d'étude a estimé que les caractéristiques géotechniques des terres non inertes ne convenaient pas et risquaient d'impacter la stabilité du mur gabion créé.

Afin de compenser cet espace de stockage non disponible, ATD a réalisé un surcreusement du casier sur une profondeur de 3m.

A l'issue du terrassement, un relevé géomètre du fond de casier a été réalisé, il est présenté en **annexe 3**.

Un géotextile a été mis en place en fond et bord de casier avant la mise en place des terres non inertes.

L'ensemble des travaux ont été suivis et gérés par un chef de chantier d'ATD.

Des photographies illustrant les travaux sont données en **annexe 5**.

### 3.3 Terrassements, tri et gestion des terres inertes et non inertes

#### 3.3.1 Travaux

Les travaux, réalisés à l'aide d'une pelle mécanique par ATD, ont consisté en des excavations, un tri visuel des terres, des évacuations hors site des terres inertes et la mise en place des terres non inertes dans le casier créé. Les excavations, le tri et la gestion des terres ont été suivis et gérés par un chef de chantier d'ATD.

Les excavations ont été réalisées selon les côtes de terrassements définies lors de la phase de préparation à l'exception du surcreusement du casier sur une profondeur de 3m.

Le plan de terrassement initial est présenté en **figures 7** en page suivante. Le plan géomètre du site avant remblaiement est présenté en **annexe 4**.

Un tri visuel des terres a été réalisé par l'entreprise.

Le conducteur de pelle a terrassé les terres par passes de 30 cm afin de permettre un tri fin des terres noires de fonderie.

Les terres non inertes ont été chargées en tracteur benne pour être déversées dans le casier.

Un chargeur sur chenilles réalisait ensuite le nivellement et le compactage par passes de 30 cm.

Les terres inertes ont été évacuées hors site en flux tendu sur deux sites d'accueil :

- le site de l'entreprise FOUCHER à St Bomer Les Forges (61) ;
- le site de M. BRAD à St Bomer Les Forges (61).

En complément des travaux de tri des terres noires, les terres du jardin de la maison de gardien identifiées comme impactées au plomb ont été terrassées et évacuées hors site en ISDND chez SNN aux Ventes de Bourses (61).

#### 3.3.2 Bilan quantitatif

Le bilan quantitatif de la gestion des terres du site est le suivant.

- Evacuation hors site des terres « inertes » dans les proportions suivantes :
  - 4 498 m<sup>3</sup> sur le site de l'entreprise FOUCHER à St Bomer Les Forges (61) ;
  - 2 509 m<sup>3</sup> sur le site de M. BRAD à St Bomer Les Forges (61) ;
- Confinement de 3 829 m<sup>3</sup> de terres non inertes dans le casier créé ;
- Terrassement et évacuation de 26,04 tonnes de terres impactées au plomb en ISDND chez SNN aux Ventes de Bourses (61).

Les bordereaux de suivi de déchets et bons de pesée sont donnés en **annexe 5**.

Les volumes de terres inertes évacuées et de terres non inertes confinées sont conformes aux estimations faites dans le CCTP.

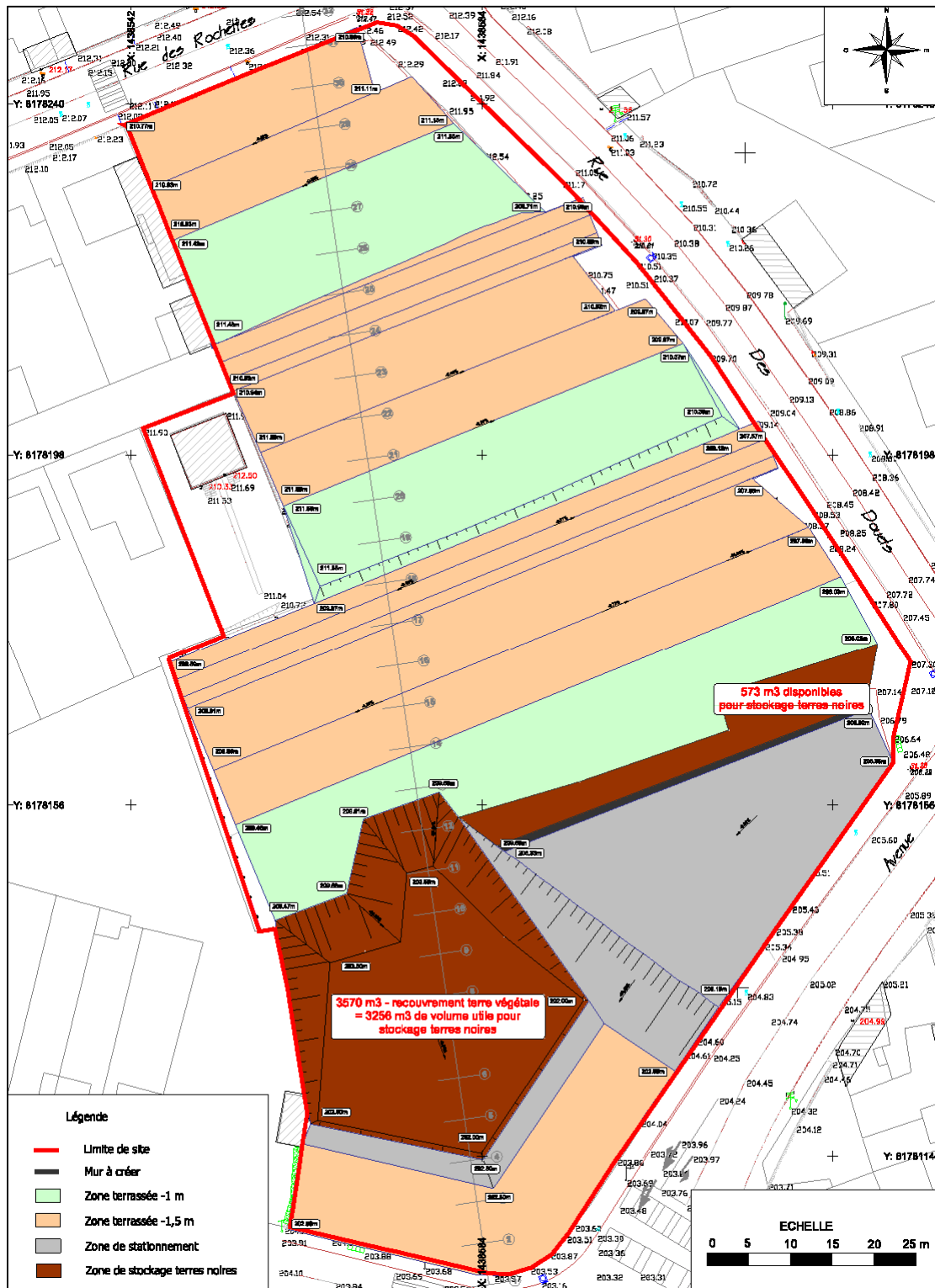


Figure 7 : Plan de terrassement initial

### 3.4 Remblaiement et nivellement du site

Après mise en place d'un grillage avertisseur, les zones ont été remblayées et nivelées suivant la topographie définie dans le plan du projet futur par les bétons issus de la démolition préalablement concassés en 0/31,5.

Au droit du casier de confinement et du jardin de la maison de gardien, le remblaiement a été réalisé par un apport de terre végétale. Le remblaiement a été réalisé sur une épaisseur de 50 cm au droit du jardin et de 30 cm au droit du casier de confinement et du mur gabion.

Conformément au CCTP, une analyse des terres d'apport a été réalisée.

Au vu des résultats (**annexe 5**), l'utilisation en remblais des terres d'apport a été validée par BURGEAP dans la mesure où les concentrations de l'ensemble des paramètres analysés (BTEX, naphtalène, COHV, hydrocarbures C<sub>10</sub>-C<sub>40</sub>) sont inférieures aux limites de quantification du laboratoire.

Les zones remblayées par des terres végétales ont fait l'objet d'un engazonnement. En complément, 6 fosses ont été réalisées au droit du casier de confinement et 6 arbres ont été plantés.

Un relevé géomètre final a été réalisé à l'issue des travaux de remblaiement.

### 3.5 Travaux supplémentaires

Au cours des travaux, une fosse maçonnée remplie d'eau a été découverte et a fait l'objet des travaux supplémentaires suivants :

- Pompage des eaux ;
- Elimination des eaux en filière spécifique ;
- mise en place des sables de fonderie en fond de fosse dans le casier ;
- Démantèlement de la fosse et concassage des bétons.

#### 3.5.1 Travaux

Les eaux stagnantes contenues dans la fosse maçonnées découvertes ont été pompées par un hydrocureur et éliminées en filière spécifique.

#### 3.5.2 Bilan quantitatif

Un total de 13,84 tonnes d'eaux a été pompé et évacué hors site vers le centre SEDIBEX à Sandouville (76).

Le BSD correspondant est donné en **annexe 5**.

### 3.6 Réception des travaux

La réunion de réception des travaux s'est tenue le 26 octobre 2015 en présence de l'EPF Normandie et de l'entreprise ATD.

A l'issue de cette réunion, la réception a été faite sous réserve.

Les réserves émises sont présentées en **annexe 6**. Elles concernent la remise en état des clôtures, le nettoyage et la remise en état d'une plaque en fonte du réseau EU, la fixation des barrières de chantier au droit du mur gabion et la remise des clés à la ville de Flers.

ATD a transmis l'ensemble des justificatifs permettant la levée des réserves le 17 novembre 2016. Le courrier d'ATD est présenté en **annexe 7**.

Des photographies illustrant l'ensemble des travaux réalisés au cours du chantier sont présentées en **annexe 6**.

#### 4. Analyse des Risques Résiduels (ARR)

Conformément aux textes ministériels pour la gestion des sites et sols pollués du 8 février 2007, la compatibilité entre les teneurs résiduelles et l'usage futur du site doit être vérifiée sur le plan sanitaire.

L'analyse des risques résiduels (ARR) consiste donc à vérifier que l'état des milieux est compatible avec les usages envisagés sur le site.

L'ARR réalisée dans le cadre du plan de gestion prend en compte les concentrations maximales obtenues sur l'air des sols prélevé au droit du site avant travaux. Celle-ci a conclu que les risques résiduels calculés ne dépassent pas les critères d'acceptabilité et l'état environnemental du site est compatible avec l'usage prévu.

Après travaux les mesures préconisées afin de supprimer les risques par contact direct ont été prises en compte. L'ensemble du site a fait l'objet d'un recouvrement par 30 ou 50 cm de terres végétales pour les futurs espaces vert collectifs et le jardin de la maison du gardien ou par 30 à 50 cm de béton concassés pour le reste du site. Par ailleurs, le projet prévoit le recouvrement de l'ensemble du site par du bitume, du béton, des bâtiments ou de la terre végétale au droit des jardins privés.

Par conséquent, les risques résiduels après travaux ne dépassent pas les critères d'acceptabilité et l'état environnemental du site est compatible avec l'usage prévu.

## 5. Conservation de la mémoire et restrictions d'usage

Afin de garantir l'adéquation entre les usages et l'état des milieux, la nécessité de la conservation de la mémoire des pollutions résiduelles, par la mise en œuvre de servitudes ou de restrictions d'usage, devra être examinée après la fin des opérations de réaménagement du site.

Toute nouvelle construction devra prendre en compte les pollutions résiduelles qui subsistent et, le cas échéant, mettre en œuvre des mesures constructives appropriées.

En lien avec les travaux réalisés, des servitudes et des restrictions d'usages doivent être définies **afin de garantir dans le temps le respect de ces règles et recommandations**. Les objectifs de ces servitudes et restrictions sont les suivants :

- l'assurance de la protection de la santé humaine et de l'environnement au cours du temps (dont les éventuelles précautions pour la réalisation de travaux d'affouillement, passage de canalisations d'eau, etc.) ;
- l'assurance qu'une éventuelle modification de l'usage ne sera possible que si elle est conforme aux définitions des servitudes ou si elle s'accompagne de nouvelles études et/ou de travaux garantissant la compatibilité avec cet usage ;
- la protection du propriétaire du site lors d'éventuels changements d'usage des sols qui ne seraient pas de son fait. Ces éventuels changements d'usage de site pourraient résulter par exemple de modifications de la politique locale d'urbanisme ou de décisions de propriétaires successifs du site ;
- la pérennité de la maintenance ou la surveillance de la qualité des eaux sur site tant qu'elle est requise.

Les restrictions d'usage concernent :

- l'utilisation des sols sur site en définissant les autorisations et interdictions concernant le type d'activité et de construction (absence de potagers, couverture des sols contenant des HAP, etc) ou la nécessité de réaliser des études complémentaires en cas de changement d'usage ;
- l'utilisation du sous-sol en définissant les procédures à respecter en cas d'affouillements, de plantations, de pose de canalisation (etc.) ;
- l'utilisation des eaux souterraines sur site.

Pour ce projet, des servitudes de type « servitude d'utilité publique » ont été retenues par le Maître d'Ouvrage. Elles seront portées aux actes notariés et aux hypothèques pour garantir leur pérennité. Les restrictions d'usage retenues sont synthétisées dans le **tableau 2** page suivante.

Tableau 2 : Restrictions d'usage à mettre en œuvre

Restrictions relatives aux <u>usages des sols</u>	Restrictions relatives aux <u>usages du sous-sol</u>	Restrictions relatives aux <u>usages des eaux souterraines</u>
<p><b><u>Usage autorisé :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Logements et bureaux de plain-pied ;</li> <li>- Espaces verts collectifs ;</li> <li>-- jardins privatifs.</li> </ul> <p><b><u>Usages interdits :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Terrassement au-delà du grillage avertisseur ;</li> <li>- Tout autre usage que celui étudié dans le cadre de la présente étude.</li> </ul> <p>D'une manière générale, tout changement d'usage nécessitera l'actualisation de l'étude des risques sanitaires et le cas échéant la rédaction d'un nouveau plan de gestion.</p> <p><b><u>Prescriptions particulières :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintient en état du casier de confinement ;</li> <li>- Conservation du recouvrement sur l'ensemble du site.</li> </ul>	<p><b><u>Usages interdits :</u></b></p> <p>Passage des canalisations d'eau potable dans les sols impactés restant sur site, sauf si ces canalisations sont métalliques ou mises en place dans une tranchée d'une section minimale de 1 m<sup>2</sup> remplie de terres propres rapportées.</p> <p><b><u>Prescriptions particulières :</u></b></p> <p>Gestion appropriée des déblais en cas de terrassement et traçabilité du devenir des déblais et maintien du recouvrement des terres impactées.</p> <p>Information des entreprises en cas de travaux (maintenance par exemple).</p>	<p><b><u>Usages interdits :</u></b></p> <p>- Utilisation des eaux de la nappe quel que soit l'usage, sauf étude spécifique démontrant la possibilité d'un tel usage .</p>

## 6. Conclusions

Dans le cadre de la réhabilitation de l'ancienne fonderie SONOFOQUE à FLERS (61), des travaux de gestion des terres inertes et non inertes ont été effectués, afin de réaliser trois plateformes sur la base suivante :

- excavation des sables noirs de fonderie (terres non inertes) identifiés à ce jour ;
- confinement dans un casier sous des espaces verts collectifs.

Ces travaux ont été réalisés entre le 6 août 2015 (démarrage de la création du casier) et le 16 octobre 2015 (fin de l'engazonnement) par la société ATD sous le contrôle de BURGEAP.

Les travaux ont été réalisés conformément à la méthodologie de février 2007 de la politique nationale de gestion des sites et sols pollués et en application des mesures du plan de gestion de BURGEAP :

- création d'un casier de confinement ;
- terrassement et évacuation des terres inertes pour remblaiement dans les proportions suivantes :
  - 4 498 m<sup>3</sup> chez FOUCHER à St Bomer Les Forges (61),
  - 2 509 m<sup>3</sup> chez M. BRAD à St Bomer Les Forges (61),
- terrassement et évacuation de 26,04 tonnes de terres impactées au plomb en ISDND chez SNN aux Ventes de Bourses (61).
- confinement de 3 829 m<sup>3</sup> de terres non inertes dans le casier créé ;
- remblaiement par les bétons issus de la démolition concassés en 0/31,5 et nivellement du site suivant les 3 plateformes prévues dans le cadre du projet d'aménagement futur ;
- mise en œuvre de terres végétale sur 0,3 m d'épaisseur au droit des futurs espaces vert collectifs et de 0,6 m d'épaisseur au droit du jardin de la maison de gardien ;
- création de 6 fosses au droit du casier de confinement, plantation de 6 arbres et l'engazonnement des futurs espaces vert.

On notera qu'une fosse maçonnée remplie d'eau et de sables de fonderie a été découverte. Les eaux ont été analysées puis évacuées en filière spécifique.

Des restrictions d'usage sont à prendre en compte pour l'aménagement du site :

- maintien en état du casier de confinement créé (absence de terrassements au droit du casier) ;
- réalisation d'une nouvelle ARR en cas de changement d'usage de la zone d'étude ;
- recouvrement du site (dalle béton, enrobé ou 30 cm au minimum de terre végétale saine) ;
- absence de jardins potagers et arbres fruitiers, ou étude spécifique à ces voies d'exposition pour en justifier la faisabilité ;
- canalisations d'amenée d'eau potable métalliques ou pose des canalisations hors zones polluées ou dans une tranchée d'une section minimale de 1 m<sup>2</sup> de terres propres rapportées ;
- gestion appropriée des déblais en cas de terrassement, traçabilité du devenir des déblais et maintien du confinement des terres impactées, information des entreprises en cas de travaux.

Une identification pérenne de ce rapport dans les documents d'urbanisme et fonciers est recommandée au niveau du « service de conservation des hypothèques » afin de pouvoir préciser à tout nouvel acheteur ou acteur du projet, la qualité environnementale du site et les limites de réalisation de cette étude.

# ANNEXES

Réf : CSSPNO122410 / RSSPNO05331-01	
JGE - EL - CA	
10/03/2015	ANNEXES

# **Annexe 1.**

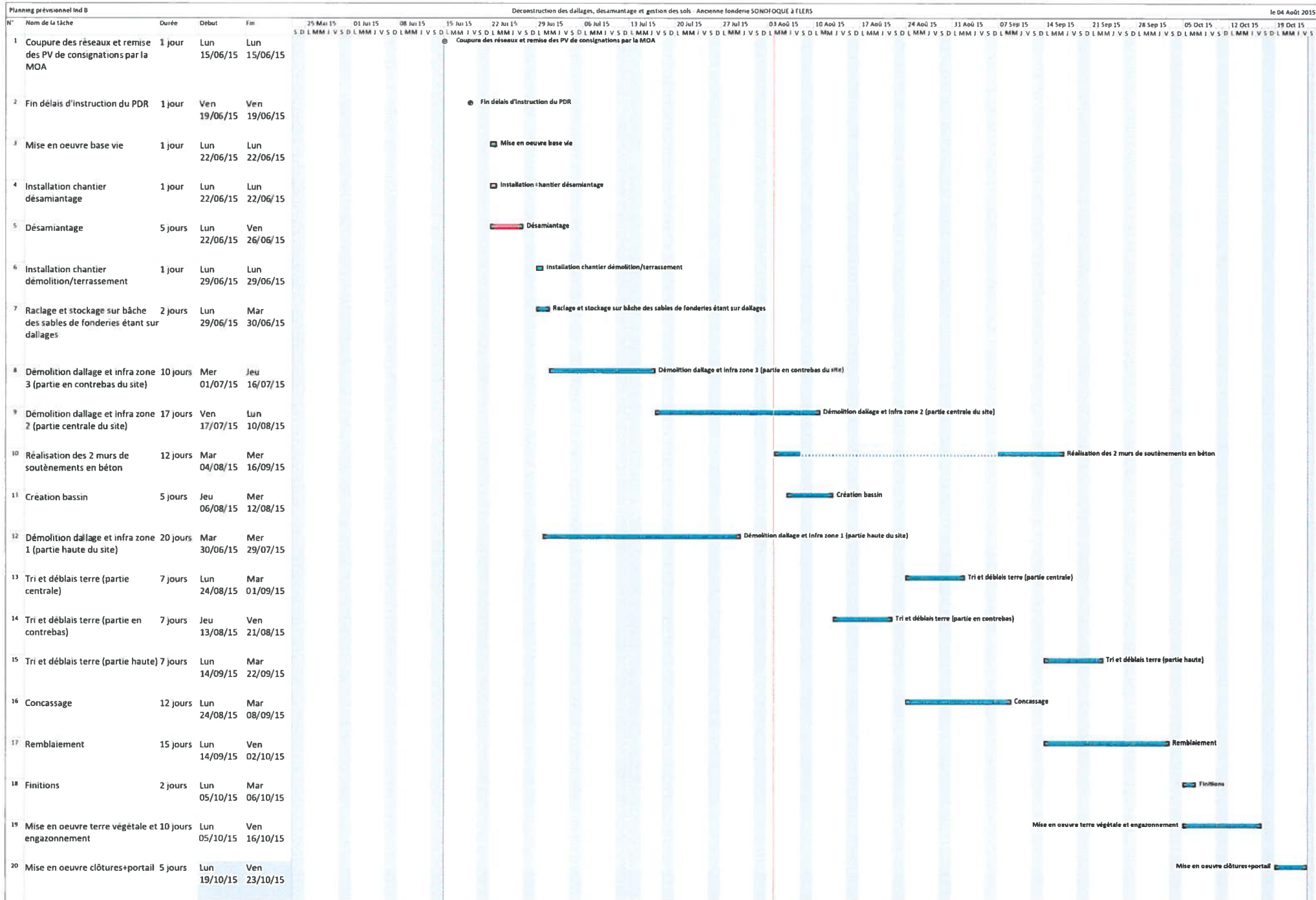
## **Planning réel de réalisation des travaux**

Cette annexe contient 2 pages.

Réf : CSSPNO122410 / RSSPNO05331-01	
JGE - EL - CA	
10/03/2015	ANNEXES

**3**

## **PLANNING RÉEL**



## **Annexe 2.**

# **Compte rendu d'inspection commune**

Cette annexe contient 4 pages.

Réf : CSSPNO122410 / RSSPNO05331-01	
JGE - EL - CA	
10/03/2015	ANNEXES

**4**

**INSPECTION COMMUNE ATD**



# Compte-rendu d'inspection commune

ICP 1

Pythagore: PC 268X

Date: 13/05/2015

**GESTION DES TERRES - SITE SONOFOQUE - RUE DOUETS - FLERS**

## Entreprise concernée: ATD

ICP REALISEE EN REUNION DE PREPARATION LE 12/05/2015.

DEMMARRAGE TRAVAUX LE 22/06/2015 SOLDE PREVUE AU 22/11/2015.

DESAMIANTAGE EFFECTUE PAR ATD.

Début des travaux: 22/06/2015

Fin des travaux: 22/11/2015

Effectif: 8

## Destinataires

EPF NORMANDIE : Elie BOURDON (e.bourdon@epf-normandie.fr)

ATD : Nicolas BERENGER (nberenger@atd-demolition.com)

ATD : VICTOR LAURENT (vlaurent@atd-demolition.com)

BURGEAP NUCLEAIRE DECONSTRUCTION : Timothée DAVID (t.david@burgeap.fr)

AD INGE : STEPHANE TULLIO (ad-inge.tullio@orange.fr)

AD INGE : TULLIO STEPHANE (ad-inge.tullio@orange.fr)

## 1. Dates et durée d'intervention

22/06/2015 A 22/11/2015.

## 2. Lieu d'intervention

RUE DES DOUETS - (61) FLERS

## 3. Description des travaux

TRAVAUX DE TRAITEMENTS DE TERRE POLLUÉES ET DÉSAMIANTAGE ET TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL.

## 4. Accès au chantier

RUE DES DOUETS - (61) FLERS

**5. Présence de coactivités**

SANS OBJET MANDATAIRE UNIQUE.

**6. Circulation de chantier**

VOIR PIC A ETABLIR PAR ATD.

**7. Circulation publique**

VOIR CODE DE LA ROUTE.

**8. Installation de chantier**

A CHARGE ATD VOIR PIC POUR DISPOSITION.LA BASE VIE SERA INSTALLÉE A L'EXTÉRIEUR DU CHANTIER SUR UN TERRAIN MIS A DISPOSITION PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.

**9. Approvisionnement et évacuation**

A CHARGE ENTREPRISE ATD.

**10. Traitement des déchets**

A CHARGE ENTREPRISE ATD ET VOIR PLAN DE RETRAIT ATD POUR AMIANTE.

**11. Produits dangereux**

VOIR PLAN DE RETRAIT ATD POUR AMIANTE.

**12. Développement des méthodologies spécifiques**

VOIR PLAN DE RETRAIT ATD POUR AMIANTE.

**13. Consignes générales et particulières**

VOIR PPS ET PLAN DE RETRAIT AMIANTE ET PGCSPS.

**14. Indice du PGC en possession de l'entreprise**

INDICE V3 DU 23/12/2014.

**15. PPS de l'entreprise mandataire (si sous-traitant)**

SANS OBJET TITULAIRE DU MARCHE.

**16. PPS de l'entreprise**

REMIS POUR LA PARTIE TRAITEMENT TERRE POLLUÉES ET GC LE 04/06/2015.

PPSPS A REMETTRE POUR LA PARTIE DÉSAMIANPAGE PAR MAIL A e.cure@presents.fr POUR LE 17/06/2015.

PLAN DE RETRAIT A REMETTRE PAR MAIL A e.cure@presents.fr POUR LE 08/06/201

**17. Plan de secours**

SANS OBJET.

**18. CISSCT (règlement, dates, dispositions particulières)**

SANS OBJET.

**19. Autres remarques**

Date, nom et visa du Coordonnateur SPS:

05/06/2013



Date, nom, fonction et visa du représentant de l'entreprise:

## **Annexe 3.**

# **Plan géomètres réalisés en cours de chantier**

Cette annexe contient 17 pages.

Réf : CSSPNO122410 / RSSPNO05331-01	
JGE - EL - CA	
10/03/2015	ANNEXES

**7**

## **PLANS DE GÉOMÈTRE**

# Plan Zone bassin Niveau fond de fouille

le 14/9/15

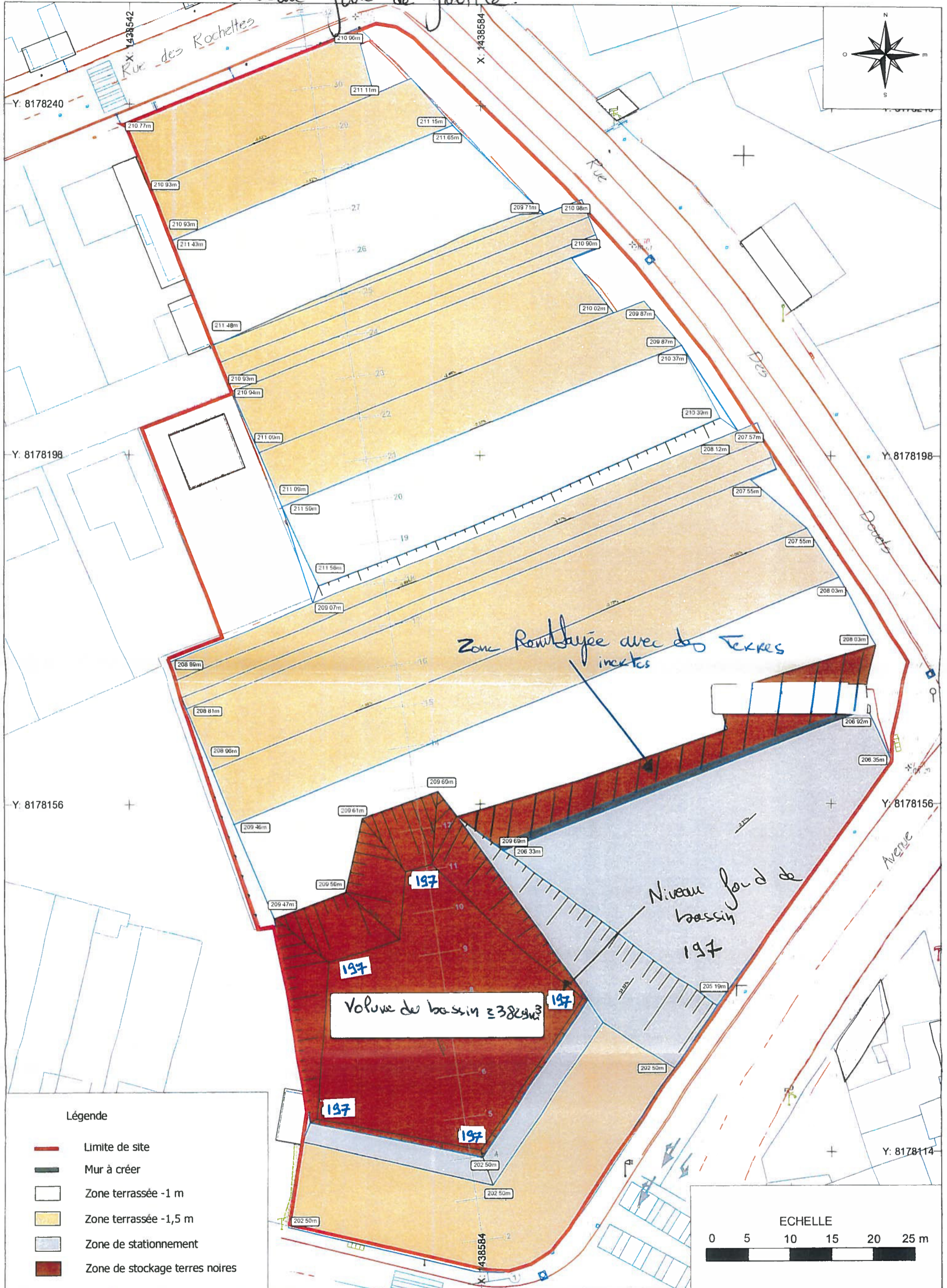
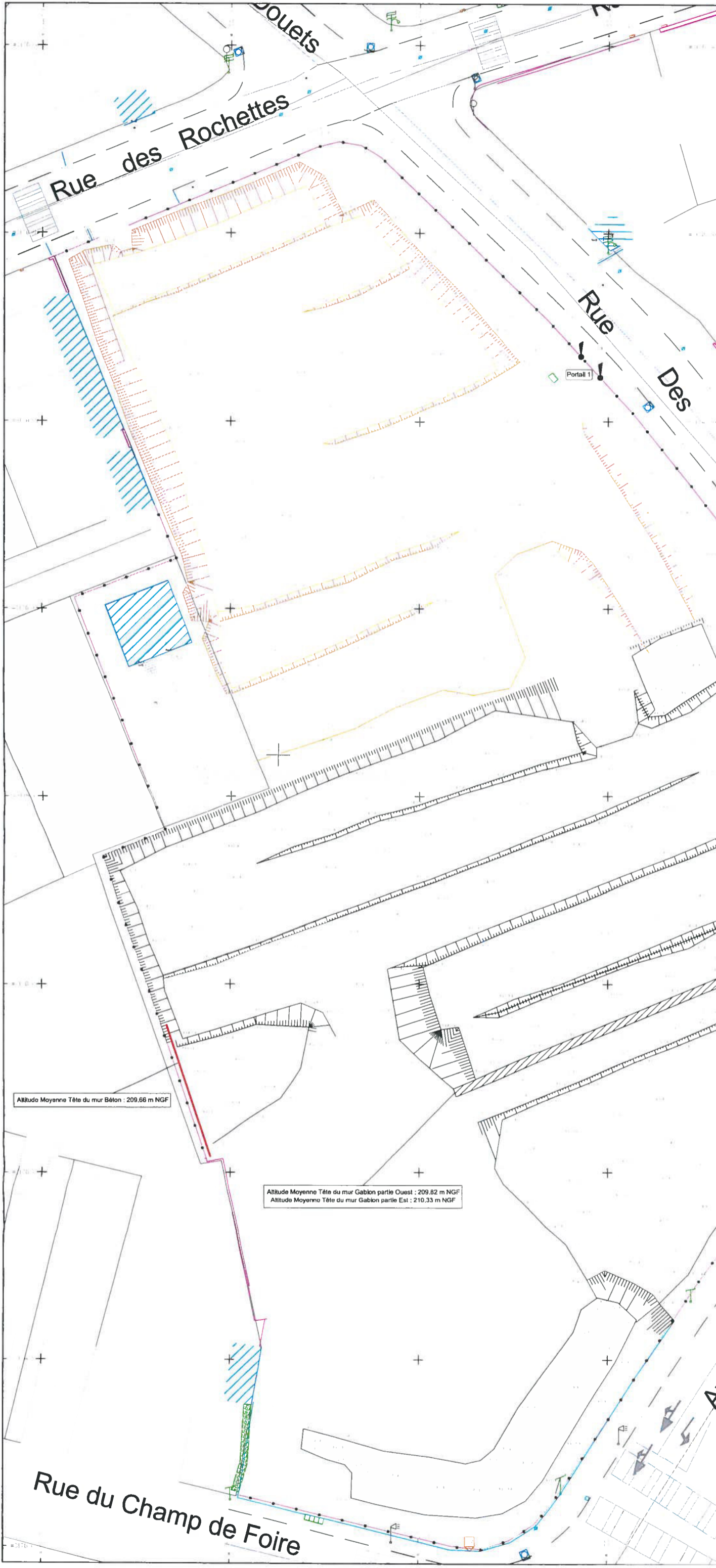


Fig.  
RNa  
CXXXLB11xxxx



Département **L'Orne**  
 Commune **Flers**  
 Localisation **Rue des Douets**

**Ancienne Fonderie SONOFOQUE**  
**Entreprise ATD**

Echelle 1/500  
 Demande d'Alignement oui  non   
 Raccord Lambert 93 CC49 oui  non   
 Raccord NGF oui  non   
 Cotes normales oui  non   
 Cotes orthométriques oui  non

Dossier **AL.013.2015**  
 Fichier 151399-Plan topographique\_300915  
 Date **30 09 2015**  
 Terrain Bureau

**PLAN TOPOGRAPHIQUE**

Modifié le	Dossier	Objet	Terrain	Bureau

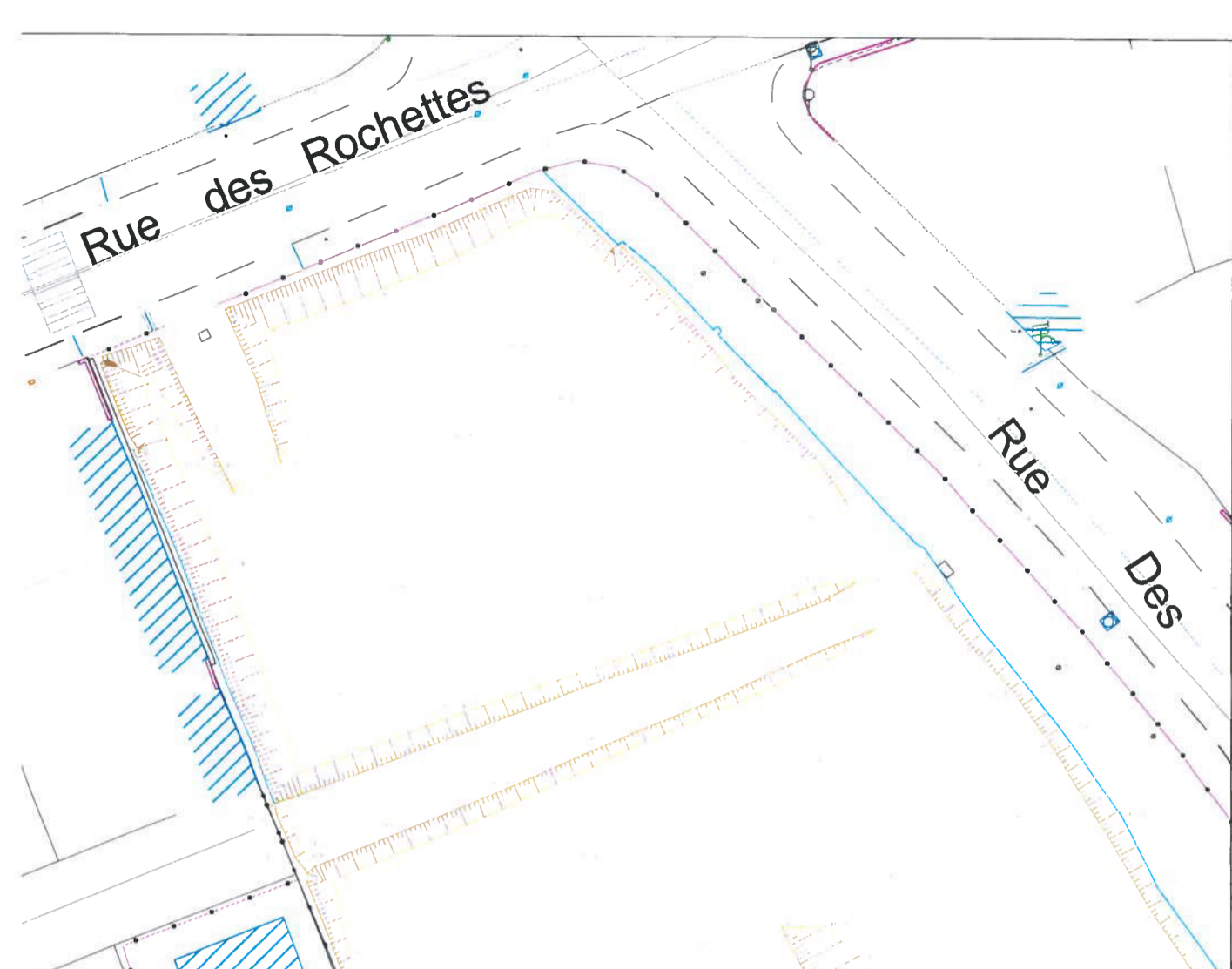
**PERIMETRE** oui non  
 Borné    
 Approuvé par les riverains    
 En cours d'approbation par les Propriétaires

**PROJET** oui non  
 Application graphique    
 Cotes graphiques provisoires    
 Surfaces graphiques provisoires    
 Cotes chamées    
 Surfaces d'arpentage

NOTA: L'utilisateur est tenu de veiller à la stabilité des bornes, piquets ou repères portés au présent document, notamment par vérification des cotes ou autres indications qui composent le signifié en temps utile ou constater toutes discordances qui y pourraient constituer.

**AIR & GEO**  
 Aménagement Ingénierie Réalisation  
 Géomètres-Experts-Fonciers  
 10 Rue Valzée - 61000 ALENCON  
 Tél. 02 72 88 26 28 / Fax. 02 33 41 46 80 / alencon@airegeo.fr

N.B: Plan topographique fourni par l'entreprise ATD "topo CC49-Rochette FLERS"



Département	<b>L'Orne</b>		
Commune	<b>Flers</b>		
Localisation	<b>Rue des Douets</b>		

**Ancienne Fonderie SONOFOQUE**  
**Entreprise ATD**

Echelle	1/500			
Demande d'Alignement	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>		
Raccord Lambert 93 CC49	oui <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>		

Raccord NGF	oui <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Cotes normales	oui <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Cotes orthométriques	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>

Dossier	<b>AL_013_2015</b>
Fichier	51395-Plan Topographique_231015
Date	23.10.2015
Terrain	Bureau

**PLAN TOPOGRAPHIQUE**

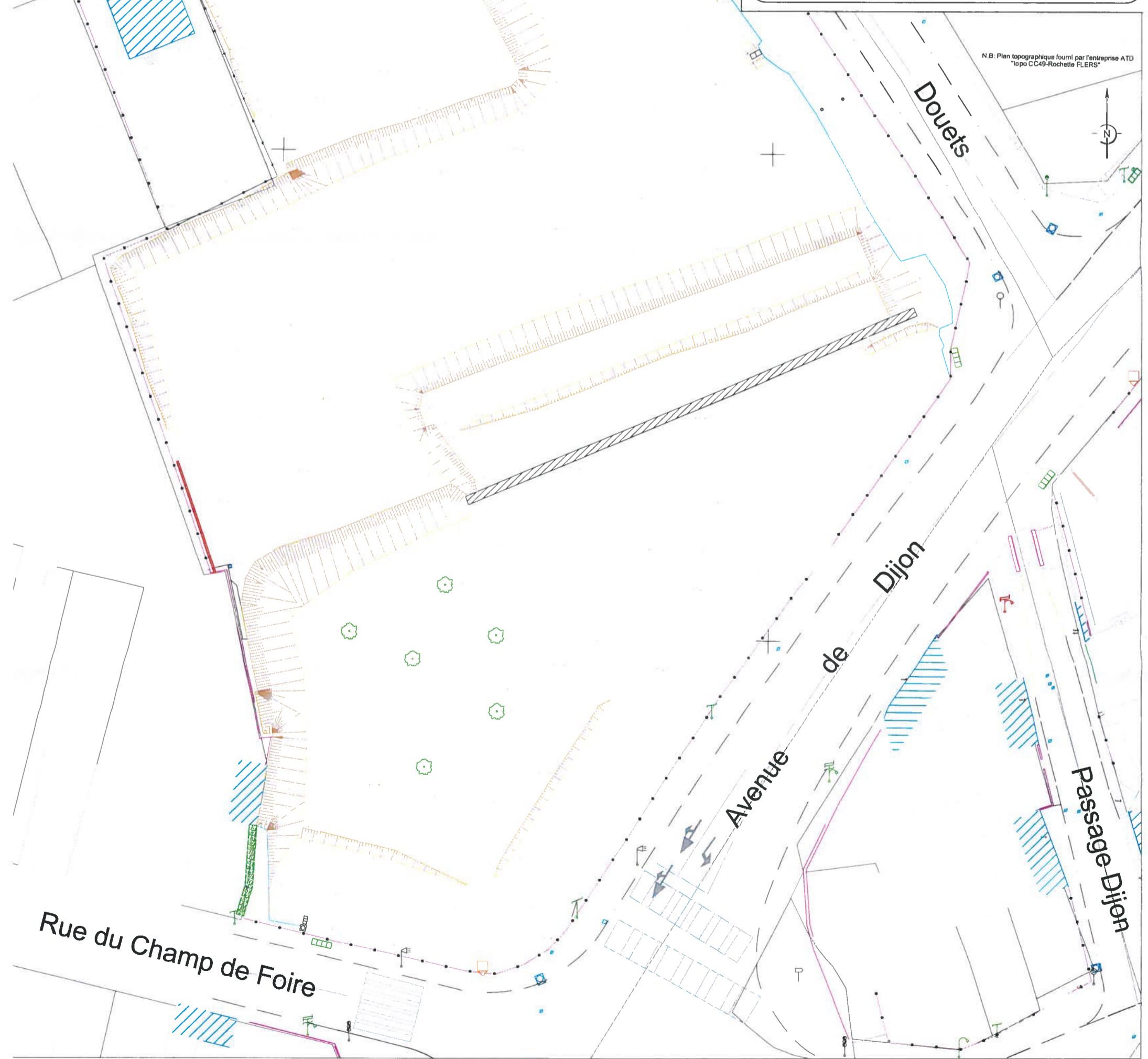
Modifié le	Dossier	Objet	Terrain	Bureau

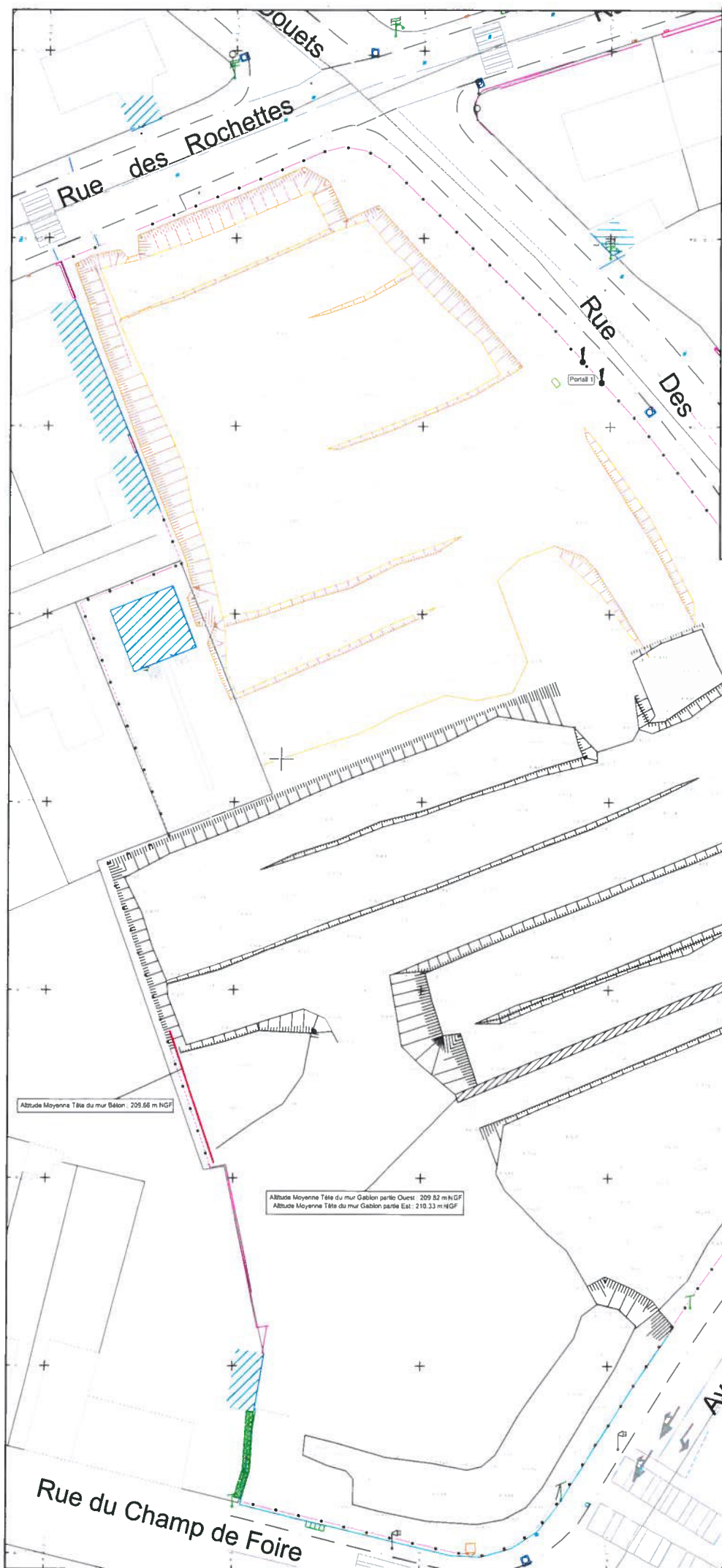
<b>PERIMETRE</b>	oui	non
Borné	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Approuvé par les riverains	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
En cours d'approbation par les Propriétaires	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

<b>PROJET</b>	oui	non
Application graphique	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Cotes graphiques provisoires	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Surfaces graphiques provisoires	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Cotes chanées	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Surfaces d'arpentage	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

NOTA: L'utilisateur est tenu de veiller à la stabilité des bornes, piquets ou repères portés au présent document, notamment par vérification des cotes ou autres indications qu'il compare. Il signalera en temps utile au Géomètre toutes discordances qu'il pourrait constater

**AIR & GEO**  
Aménagement Ingénierie Réalisation  
Géomètres-Experts-Fonciers  
10 Rue Valazé - 61000 ALENÇON  
Tél. 02 72 88 26 28 / Fax. 02 33 81 46 88 / alencou@airegeo.fr





Département : **L'Orne**  
 Commune : **Fiers**  
 Localisation : **Rue des Douets**

**Ancienne Fonderie SONOFOUQUE**  
Entreprise ATD

Echelle : 1/500  
 Demande d'Alignement : oui  non   
 Raccord Lambert 93 CC49 : oui  non

Raccord NGF : oui  non   
 Cotes Normales : oui  non   
 Cotes d'alignements : oui  non

Dossier : **AJ 013 2015**  
 Fichier : **151325-Plan Topographique\_2009.5**  
 Date : **30/09/2015**  
 Terrain : Bureau

**PLAN TOPOGRAPHIQUE**

Mise à le	Dossier	Dépt.	Terrain	Bureau

**PERMIS** : oui  non   
 Barré : oui  non   
 Approuvé par les riverains : oui  non   
 En cours d'approbation par les Propriétaires : oui  non

**PROJET** : oui  non   
 Application graphique : oui  non   
 Cotes graphiques provisoires : oui  non   
 Surfaces graphiques provisoires : oui  non   
 Cotes alignements : oui  non   
 Surfaces d'alignement : oui  non

NOTA : L'éleveur est tenu de veiller à la stabilité des bords, piquets ou rebords parés au premier moment, notamment par application des articles ou autres dispositions qui s'appliquent en temps utile de la présente notice d'alignement au 3<sup>e</sup> journal, variable.

**AIR**  
 Aménagement Ingénierie Réalisation  
 Géomètres Experts-Fonctionnaires  
 10 Rue Vialat 61800 ALENÇON  
 Tél. 02 72 99 28 28 / Fax. 02 33 91 46 99 / aire@aire-ingenierie.fr

N.B. Plan topographique fourni par l'entreprise ATD  
"Topo CC49-Raccords F.ENG"

## Magali NOEL

---

**De:** Peter Hartout <peter.hartout@airegeo.fr>  
**Envoyé:** vendredi 23 octobre 2015 16:39  
**À:** Victor LAURENT  
**Objet:** Relevé topographique Etat Final - FLERS - Ancienne Fonderie SONOFOQUE  
**Pièces jointes:** 151399 - Plan Topographique\_211015.pdf

Bonjour,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le plan topographique final de l'opération citée en objet.

Vous souhaitant bonne réception,

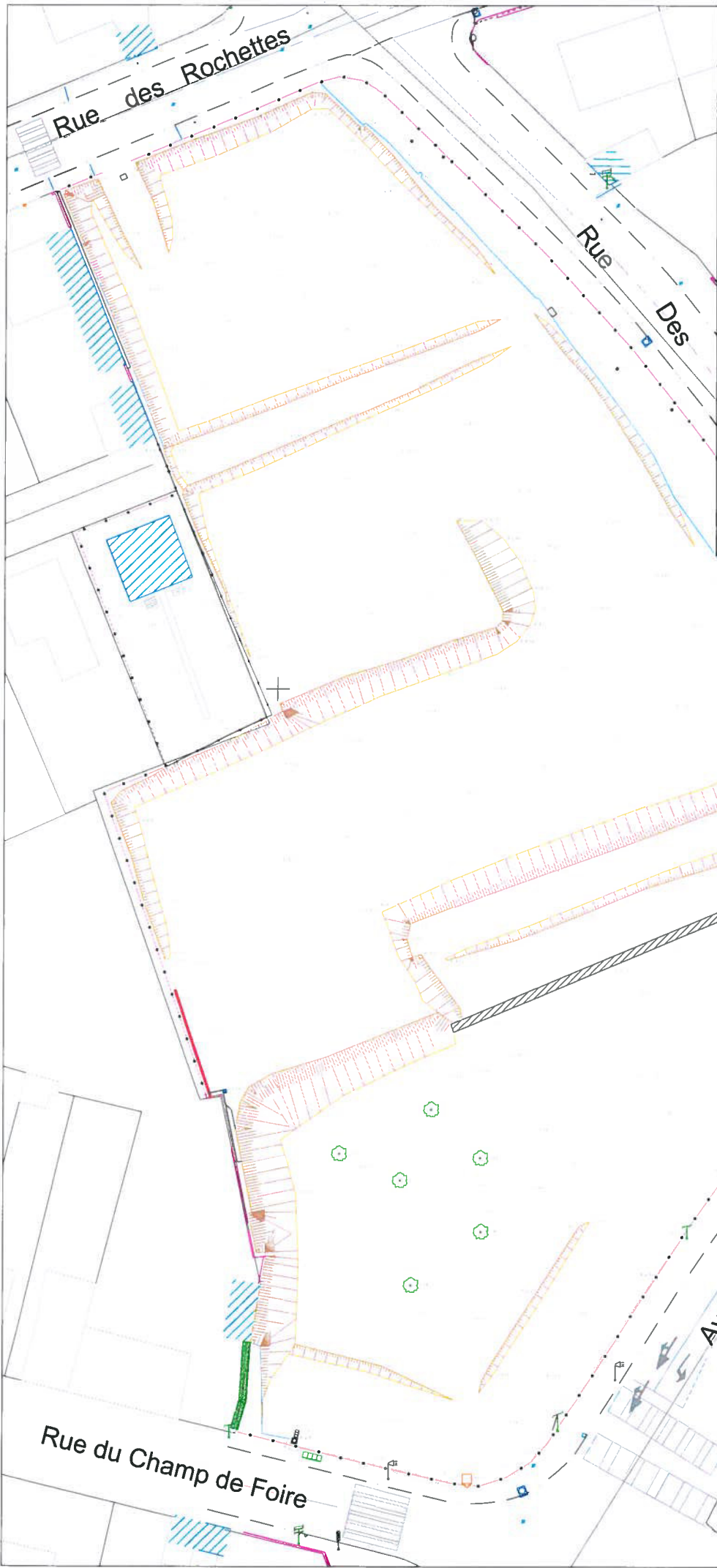
Cordialement,



**Peter HARTOUT**  
Responsable Opérationnel  
Géomètre – Maîtrise d'œuvre VRD  
10 rue VALAZE  
61000 ALENCON  
Tél : 0272 882 628  
Fax : 0233 814 680  
Mob : 0634 600 112  
[peter.hartout@airegeo.fr](mailto:peter.hartout@airegeo.fr)



*Pensez environnement, n'imprimer que si nécessaire !*



Département	L'Orne		
Commune	Fliers		
Localisation	Rue des Douets		

**Ancienne Fonderie SONOFOUQ**  
**Entreprise ATD**

Echelle	1/200		
Demande d'alignement	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>	
Raccord Lambert 93 CC49	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>	

Raccord NGF	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>
Cotes normales	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>
Cotes orthométriques	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>

Dossier	N. 033 395		
Fichier	134 395-Plan Topographique_21015		
Date	23.10.2015		
Format	Bureau		

**PLAN TOPOGRAPHIQUE**

Modèle	Dossier	Dept	Terrain	Bureau

<b>PERMIS</b>	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>
Staté	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>
Approuvé par les riverains	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>
En cours d'approbation par les Propriétaires	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>

<b>PROJET</b>	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>
Application graphique	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>
Cotes graphiques provisionnelles	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>
Surfaces graphiques provisionnelles	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>
Cotes charnières	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>
Surfaces d'arpentage	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>

NOTA: L'alignement est tenu en réserve à la réalisation des travaux, soumise au respect des règles de police d'alignement, notamment par indication des sites ou autres indications qu'il conviendra de signaler en temps utile au Grands Travaux Départementaux de la commune concernée.

**AIR & GEO**  
 Aménagement - Ingénierie - Réalisation  
 Géomètres - Experts - Fondateurs

38 Rue Valard - 63000 ALENÇON  
 TEL 02 71 98 28 28 / Fax 02 33 81 46 98 / [airgeo@airgeo.fr](mailto:airgeo@airgeo.fr)

N.B: Plan topographique fourni par l'entreprise ATD "type CC49 Rochette FLIERS"





# Ancienne Fonderie SONOFOUQUE



Aménagement Ingénierie Réalisation  
Géomètres-Experts-Fonciers

10 Rue Valazé - 61000 ALENCON  
Tél. 02 72 88 26 28 / Fax. 02 33 81 46 80 / alencon@airegeo.fr

DEPARTEMENT  
**ORNE**

COMMUNE  
**FLERS**

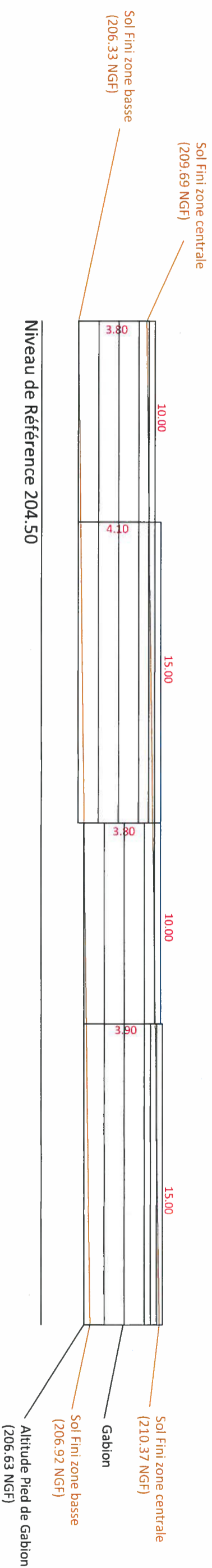
## PLAN PROJET

Modification <b>N°2</b>	No Dossier <b>AL.013.2015-151399</b>	Date: <b>20/07/2015</b>
Planimétrie	Allimétrie	ECHELLE: <b>1/200</b>

N.B : Le mur 2 a été dessiné selon les indications fournies par l'entreprise ATD le  
03/07/2015  
N.B : Le mur 2 a été modifié selon les indications fournies par l'entreprise ATD le  
08/07/2015

# PROFIL EN LONG

## Mur 2



## Magali NOEL

---

**De:** Peter Hartout <peter.hartout@airegeo.fr>  
**Envoyé:** mercredi 26 août 2015 17:31  
**À:** Victor LAURENT  
**Objet:** Plan Topographique 1ère Partie - Calcul de Volumes Bassin  
**Pièces jointes:** 151399 - Plan Topographique\_260815.pdf; Bassin Surface Maxi - 200.30m.rtf; Bassin Surface Mini - 200.30m.rtf

Bonjour,


Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le plan topographique correspondant à la moitié basse du site. Vous trouverez également deux calculs de volumes disponible pour le bassin. Le premier correspond à la surface maximale du bassin (comprenant les talus du bassin, partant des altitudes fournies dans les étiquettes pour terminer à l'altitude, fournie par vos soins, de 200.30m NGF). Le second correspond à la surface minimale du bassin (comprenant uniquement le fond du bassin, partant des altitudes fournies dans les étiquettes pour terminer à l'altitude, fournie par vos soins, de 200.30m NGF).

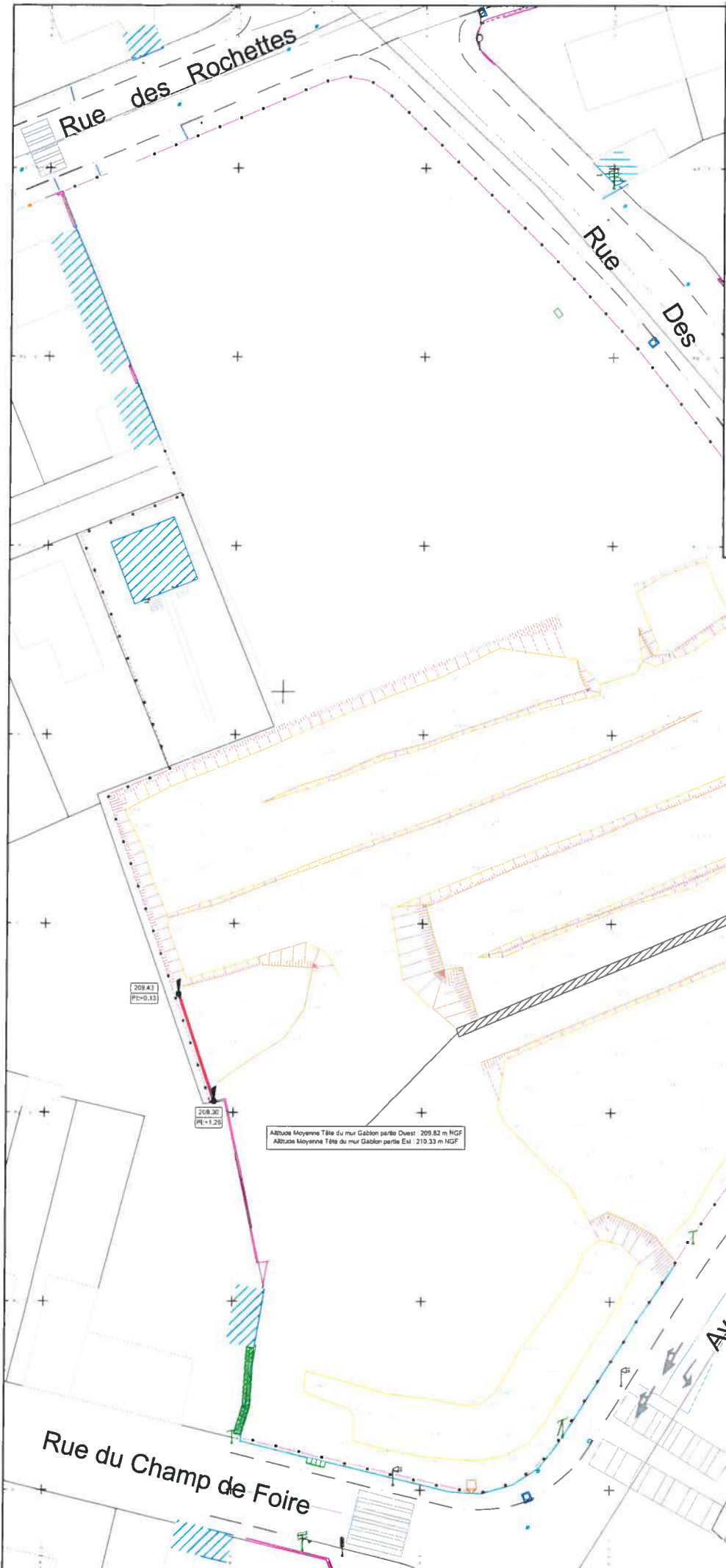
N'hésitez pas à me contacter en cas de besoins,  
Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,



**Peter HARTOUT**  
Responsable Opérationnel  
Géomètre – Maîtrise d'œuvre VRD  
10 rue VALAZE  
61000 ALENCON  
Tél : 0272 882 628  
Fax : 0233 814 680  
Mob : 0634 600 112  
[peter.hartout@airegeo.fr](mailto:peter.hartout@airegeo.fr)

 *Pensez environnement, n'imprimer que si nécessaire !*



Département	L'Orne		
Commune	Fliers		
Localisation	Rue des Douets		

### Ancienne Fonderie SONOFOQUE

#### Entreprise ATD

Echelle : 1/500				
Demande d'Alignement	oui	non		
Raccord Lambert 93 CC49	oui	non		

Raccord NGF	oui	non	
Cotes normales	oui	non	
Cotes orthométriques	oui	non	

Dossier	AL 013 2015
Fichier	151319-Plan Topographique_20095
Date	25.03.2015
Terrain	Bureau

### PLAN TOPOGRAPHIQUE

Modifié le	Dossier	Dépt.	Terrain	Bureau

PROJET	oui	non
Approuvé par les riverains	oui	non
En cours d'approbation par les Préfètes	oui	non

PROJET	oui	non
Application graphique	oui	non
Cotes graphiques provisoires	oui	non
Surfaces graphiques provisoires	oui	non
Cotes choisies	oui	non
Surfaces d'arpentage	oui	non

NOTA : L'alignement est tenu de relever à la possibilité des bornes, posées au ras des parties au présent document, notamment par indication des cotes au sol. Les machines qui le composent et les bornes qui le composent sont les seules à être reconnues par le service cadastre.

## AIR & GEO

Air Management | Engineering | Réalisation  
65 kilomètres - Evreux-France

16 Rue Vialat - 61000 ALLAINVILLE  
Tél. 02 72 89 26 28 / Fax. 02 33 41 46 99 / [air@air-géo.fr](mailto:air@air-géo.fr)

N.B: Plan topographique fourni par l'entreprise ATD "topo CC49-Rochette FLIERS"

Altitude Moyenne Tête du mur Gabion partie Ouest: 209.82 m NGF  
Altitude Moyenne Tête du mur Gabion partie Est: 210.33 m NGF

209.43  
Pte=0.13

210.27  
Pte=1.26

Rue du Champ de Foire

Avenue de Dijon

Douets

Passage-Dijon

Rue des Rochettes

Rue Des Des

**Bassin Surface Maxi - 200.30m**

Nom du dessin : Calcul Bassin  
Ecriture du listing le 26/08/2015 à 17:22:01  
Opération effectuée : calcul brut

**Caractéristiques des modèles numériques**

Calque MNT1	TN_MNT_2
Calque MNT2	MNT_5

	MNT 1	MNT 2
Nombre de faces	22	6
Altitude mini	202.00 m	200.30 m
Altitude maxi	209.69 m	200.30 m
Surface totale 2D	1048.61 m <sup>2</sup>	1048.52 m <sup>2</sup>
Surface totale 3D	1169.64 m <sup>2</sup>	1048.52 m <sup>2</sup>
Surface utile 2D	1048.51 m <sup>2</sup>	1048.51 m <sup>2</sup>
Surface utile 3D	1169.51 m <sup>2</sup>	1048.51 m <sup>2</sup>

**Résultats du calcul de cubatures MNT1 → MNT2**

Surfaces 2D	
Avec déblai	: 1048.51 m <sup>2</sup>
Avec remblai	: 0.00 m <sup>2</sup>
Sans écart	: 0.00 m <sup>2</sup>
Total	: 1048.51 m <sup>2</sup>

Volumes	
Déblai	: 3609.286 m <sup>3</sup>
Remblai	: 0.000 m <sup>3</sup>
Total	: 3609.286 m <sup>3</sup>

Surfaces 3D	
Avec déblai	: 1169.51 m <sup>2</sup>
Avec remblai	: 0.00 m <sup>2</sup>
Sans écart	: 0.00 m <sup>2</sup>
Total	: 1169.51 m <sup>2</sup>

**Bassin Surface Mini - 200.30m**

Nom du dessin : Calcul Bassin  
 Ecriture du listing le 26/08/2015 à 17:16:19  
 Opération effectuée : calcul brut

**Caractéristiques des modèles numériques**

Calque MNT1	MNT_4
Calque MNT2	MNT_3

	MNT 1	MNT 2
Nombre de faces	6	6
Altitude mini	202.00 m	200.30 m
Altitude maxi	203.50 m	200.30 m
Surface totale 2D	668.61 m <sup>2</sup>	668.61 m <sup>2</sup>
Surface totale 3D	670.17 m <sup>2</sup>	668.61 m <sup>2</sup>
Surface utile 2D	668.61 m <sup>2</sup>	668.61 m <sup>2</sup>
Surface utile 3D	670.17 m <sup>2</sup>	668.61 m <sup>2</sup>

**Résultats du calcul de cubatures MNT1 → MNT2**

Surfaces 2D	
Avec déblai	: 668.61 m <sup>2</sup>
Avec remblai	: 0.00 m <sup>2</sup>
Sans écart	: 0.00 m <sup>2</sup>
Total	: 668.61 m <sup>2</sup>

Volumes	
Déblai	: 1571.834 m <sup>3</sup>
Remblai	: 0.000 m <sup>3</sup>
Total	: 1571.834 m <sup>3</sup>

Surfaces 3D	
Avec déblai	: 670.17 m <sup>2</sup>
Avec remblai	: 0.00 m <sup>2</sup>
Sans écart	: 0.00 m <sup>2</sup>
Total	: 670.17 m <sup>2</sup>

## Magali NOEL

---

**De:** Peter Hartout <peter.hartout@airegeo.fr>  
**Envoyé:** jeudi 30 juillet 2015 14:54  
**À:** Victor LAURENT  
**Objet:** Epure d'Implantation - Calcul de Volumes à extraire - Profils de murs  
**Pièces jointes:** 151399\_Volumes à Extraire.pdf; 151399 - Profils Projet Murs\_300715 .pdf; 151399 - Epure d'Implantation - 29\_07\_15.pdf

Bonjour,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint l'épure d'implantation, le calcul des volumes à extraire ainsi que les profils des murs repris.

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,



**Peter HARTOUT**  
Responsable Opérationnel  
Géomètre – Maîtrise d'œuvre VRD  
10 rue VALAZE  
61000 ALENCON  
Tél : 0272 882 628  
Fax : 0233 814 680  
Mob : 0634 600 112  
[peter.hartout@airegeo.fr](mailto:peter.hartout@airegeo.fr)



*Pensez environnement, n'imprimer que si nécessaire !*

# ANCIENNE FONDERIE SONOFOQUE

## AIR & GEO

Aménagement Ingénierie Réalisation  
Géomètres-Experts-Fonciers

10 Rue Valazé - 61000 ALENCON  
Tél. 02 72 88 26 28 / Fax. 02 33 81 46 80 / alencon@airgeo.fr

DEPARTEMENT

ORNE

COMMUNE

FLERS

### EPURE D'IMPLANTATION

Référence Cadastre

No Dossier

Date:

AL.013.2015-151399

30 / 07 / 2015

Planimétrie

Altimétrie

ECHELLE:

Lambert RGF93 - CC49

IGN 69

1/500



# ANCIENNE FONDERIE SONOFOQUE

## AIR & GEO

Aménagement Ingénierie Réalisation  
Géomètres-Experts-Fonciers

10 Rue Valazé - 61000 ALENCON  
Tél. 02 72 88 26 28 / Fax. 02 33 81 46 80 / alencon@airgeo.fr

DEPARTEMENT  
ORNE

COMMUNE  
FLERS

### Calcul des Volumes à extraire

Référence Cadastre

No Dossier

Date:

AL.013.2015-151399

24 / 07 / 2015

Planimétrie

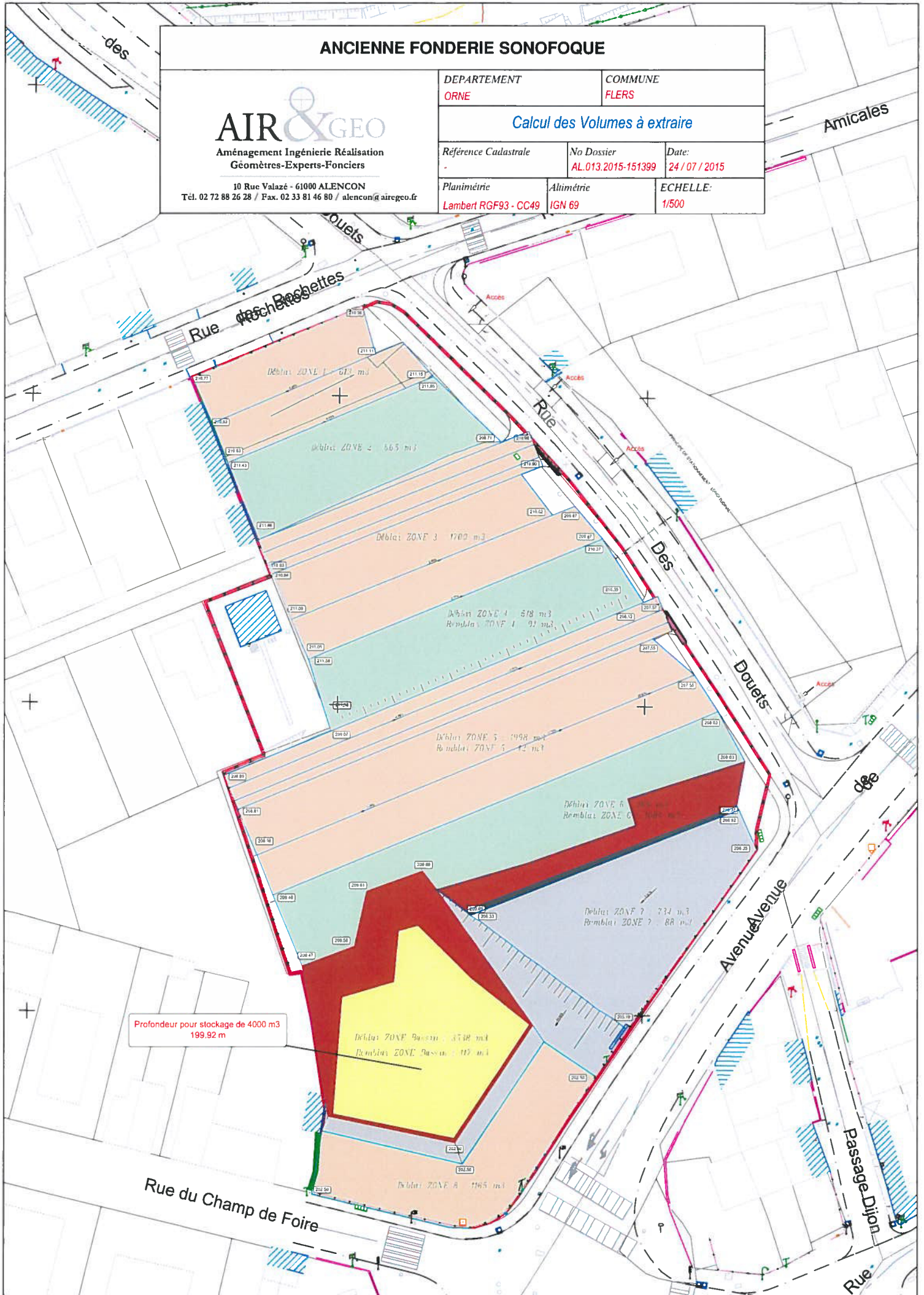
Altimétrie

ECHELLE:

Lambert RGF93 - CC49

IGN 69

1/500



# Ancienne Fonderie SONOFOQUE

**AIR & GEO**  
 Aménagement Ingénierie Réalisation  
 Géomètres-Experts-Fonciers  
 10 Rue Valazé - 61000 ALENÇON  
 Tél.-02 72 88 26 28 / Fax- 02 33 81 46 80 / alenco.nf@airgeo.fr

DEPARTEMENT  
**ORNE**

COMMUNE  
**FLERS**

## PLAN PROJET

Reference Cadastre  
**AL.013.2015-151399**

Plantimétrie  
 Altimétrie

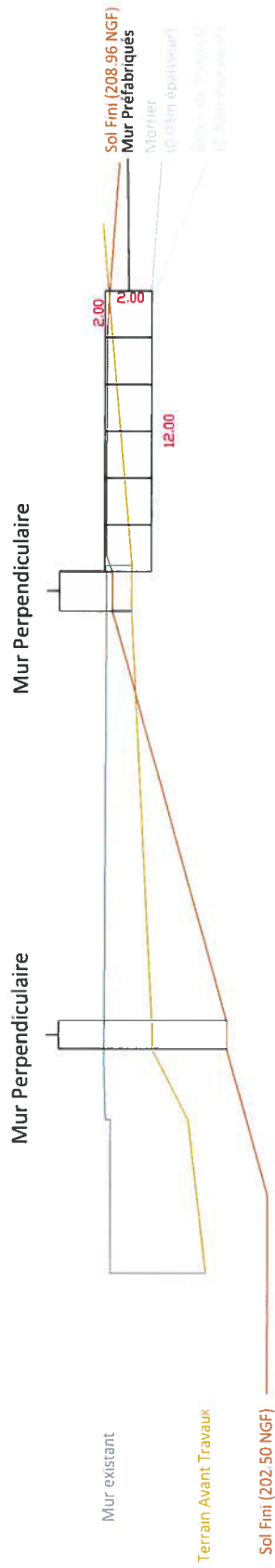
Date:  
**30/07/2015**

ECHELLE:  
**1/200**

N.B : Les murs 1 et 2 ont été dessinés selon les indications fournies par l'entreprise ATD le 03/07/2015  
 N.B : Le mur 2 a été modifié selon les indications fournies par l'entreprise ATD le 08/07/2015  
 N.B : Le mur 2 a été modifié selon les indications fournies par l'entreprise ATD le 24/07/2015  
 N.B : Le mur 1 a été modifié après relevé sur site, sur demande de l'entreprise ATD, le 29/07/2015

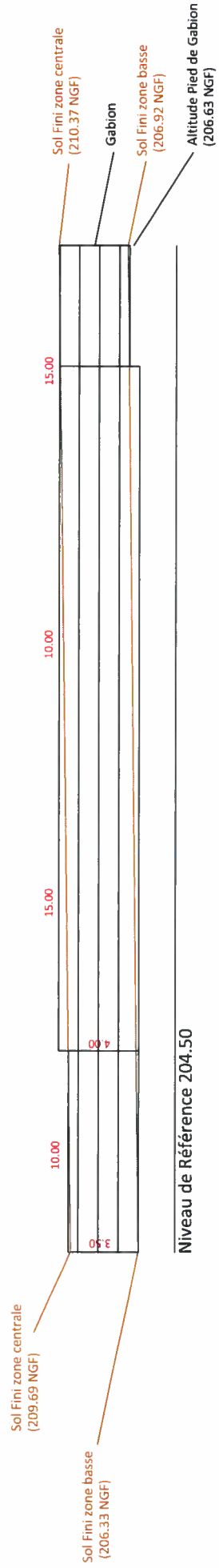
# PROFIL EN LONG

## Mur 1



Niveau de Référence 200.00

## Mur 2

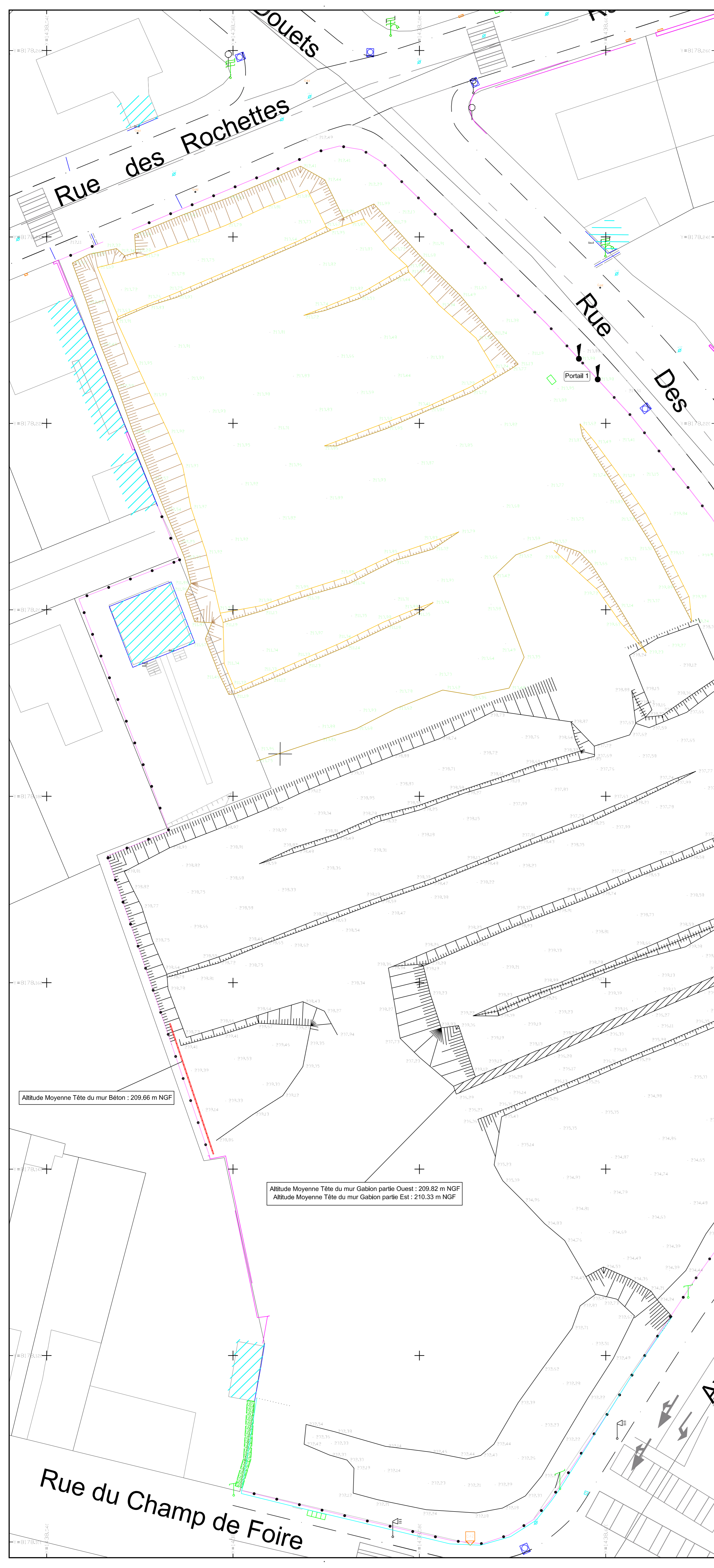


## **Annexe 4.**

# **Plan géomètre avant remblaiement**

Cette annexe contient 17 pages.

Réf : CSSPNO122410 / RSSPNO05331-01	
JGE - EL - CA	
10/03/2015	ANNEXES



Département : **L'Orne**  
 Commune : **Flers**  
 Localisation : **Rue des Douets**

**Ancienne Fonderie SONOFOQUE**  
**Entreprise ATD**

Echelle : 1/500  
 Demande d'Alignement : oui  non   
 Raccord Lambert 93 CC49 : oui  non   
 Raccord NGF : oui  non   
 Cotes normales : oui  non   
 Cotes orthométriques : oui  non

Dossier: **AL.013.2015**  
 Fichier: 151399-Plan Topographique\_300915  
 Date: **30.09.2015**  
 Terrain: 

--	--

  
 Bureau: 

--	--

**PLAN TOPOGRAPHIQUE**

Modifié le: 

--	--

  
 Dossier: 

--	--

  
 Objet: 

--	--

  
 Terrain: 

--	--

  
 Bureau: 

--	--

**PERIMETRE** : oui  non   
 Borné : oui  non   
 Approuvé par les riverains : oui  non   
 En cours d'approbation par les Propriétaires : oui  non   
**PROJET** : oui  non   
 Application graphique : oui  non   
 Cotes graphiques provisoires : oui  non   
 Surfaces graphiques provisoires : oui  non   
 Cotes chaînées : oui  non   
 Surfaces d'arpentage : oui  non

NOTA: L'utilisateur est tenu de veiller à la stabilité des bornes, piquets ou repères portés au présent document, notamment par vérification des cotes ou autres indications qu'il comporte. Il signalera en temps utile au Géomètre toutes discordances qu'il pourrait constater.



10 Rue Valazé - 61000 ALENCON  
 Tél. 02 72 88 26 28 / Fax. 02 33 81 46 80 / alencom@airegeo.fr

N.B: Plan topographique fourni par l'entreprise ATD "topo CC49-Rochette FLERS"

## **Annexe 5.**

# **Bordereaux de suivi de déchets, localisation des sites d'accueil des terres inertes, bons de pesée et bordereau d'analyse des terres d'apport**

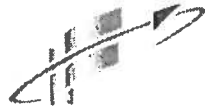
Cette annexe contient 35 pages.

Réf : CSSPNO122410 / RSSPNO05331-01	
JGE - EL - CA	
10/03/2015	ANNEXES

**11**

**BORDEREAUX DE SUIVI  
DES DÉCHETS**

## ✓ DÉCHETS FERREUX



# LE FEUVRIER S.A.S.

S.A.S. au capital de 202 500 Euros  
R.C.S. Alençon B 337 564 629 - SIRET 337 564 629 00026 - N.A.F. 3832 Z

ACHAT  
VENTE :  
FERRAILLES  
MÉTAUX  
FERS NEUFS  
ORDURES INDUSTRIELLES  
CARTONS  
LOCATIONS DE BENNES

Bureaux et Chantiers :  
rue Thimonnier - Z.I. de la Crochère - 61100 FLERS  
Tél. 02 33 66 63 50 - Fax 02 33 65 28 97

**BON D'ENLÈVEMENT**

096989

NOM DE LA SOCIÉTÉ ATD S. S. S. S. S. date 6/8/15

ORDURES	CARTONS	DÉCHETS MÉTALLIQUES
		repass 3 pas de fer à béton + fonte

CAMION N° 13 2 17 014

	Le <u>10 8 15</u>		
	Brut E° <u>ATD S. S. S. S. S.</u>		
	Tare à <u>ilic</u>		
<u>3 0 3 0</u>	Net Cat. : <u>fonte</u>		
	Le <u>10 8 15</u>		
	Brut E° <u>ATD S. S. S. S. S.</u>		
	Tare à <u>ilic</u>		
<u>3 6 6 0</u>	Net Cat. : <u>feraille usinée</u>		

LE FEUVRIER  
61100 FLERS  
Tél. 02 33 66 63 50



# LE FEUVRIER S.A.S.

S.A.S. au capital de 202 500 Euros  
R.C.S. Alençon B 337 564 629 - SIRET 337 564 629 00026 - N.A.F. 3832 Z

ACHAT  
VENTE :  
FERRAILLES  
MÉTAUX  
FERS NEUFS  
ORDURES INDUSTRIELLES  
CARTONS  
LOCATIONS DE BENNES

Bureaux et Chantiers :  
rue Thimonnier - Z.I. de la Crochère - 61100 FLERS  
Tél. 02 33 66 63 50 - Fax 02 33 65 28 97

**BON D'ENLÈVEMENT**

093381

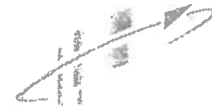
NOM DE LA SOCIÉTÉ \_\_\_\_\_ date 21/7/15

ORDURES	CARTONS	DÉCHETS MÉTALLIQUES

CAMION N° \_\_\_\_\_

SIGNATURE DU CHAUFFEUR	SIGNATURE ET CACHET DU CLIENT

	Le <u>21.7.15</u>	LE FEUVRIER 61100 FLERS Tél. 02 33 66 63 50
Brut E° <u>F.T.D</u>		
Tare à <u>Sansiguc Flers</u>		
Net <u>6 070</u>	Cat. : <u>ferraille à usuelle béton</u>	



# LE FEUVRIER S.A.S.

S.A.S. au capital de 202 500 Euros  
R.C.S. Alençon B 337 564 629 - SIRET 337 564 629 00026 - N.A.F. 3832 Z

ACHAT  
VENTE :  
FERRAILLES  
MÉTAUX  
FERS NEUFS  
ORDURES INDUSTRIELLES  
CARTONS  
LOCATIONS DE BENNES

Bureaux et Chantiers :  
rue Thimonnier - Z.I. de la Crochère - 61100 FLERS  
Tél. 02 33 66 63 50 - Fax 02 33 65 28 97

**BON D'ENLÈVEMENT**

097150

NOM DE LA SOCIÉTÉ \_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_

ORDURES	CARTONS	DÉCHETS MÉTALLIQUES

CAMION N° \_\_\_\_\_

SIGNATURE DU CHAUFFEUR	SIGNATURE ET CACHET DU CLIENT

	Le <u>16.7.15</u>	LE FEUVRIER 61100 FLERS Tél. 02 33 66 63 50
Brut E° <u>F.T.D</u>		
Tare à <u>Sansiguc Flers</u>		
Net <u>12 230</u>	Cat. : <u>ferraille à usuelle béton</u>	

✓ DIB

→ O. Laurent

Bon de pesée d'apport n° 40822

du véhicule 9362SW61 affecté au transporteur VP ST PIERRE



VEOLIA PROPLETE  
Centre de tri ST PIERRE DU REGARD  
ZA LA REMAIZIERE  
61790 SAINT-PIERRE-DU-REGARD  
Tél : 02.31.69.33.30 Fax : 02.31.69.33.20

Groupe de tiers VEOLIA PROPLETE  
Tiers ATD  
Producteur FLERS  
Provenance ANCIEN SONOFOQUE  
N° BSD  
N° DTF  
N° CAP  
Note qualité  
N° Commando DIVA 78467431

1° pesée Date : 20/08/2015 08:39:38 N° DSD : 34078 Poids : 12 080 kg  
2° pesée Date : 20/08/2015 08:48:11 N° DSD : 34080 Poids : 11 480 kg

Matières	Sous-contenant	Poids net	Poids sc	Poids net + sc
DECHETS INDUSTRIEL		600 kg	0 kg	600 kg

Intervention du peseur  
Commentaire de pesée :

Total : 600 kg

Signature

Bon de pesée d'apport n° 40822

du véhicule 9362SW61 affecté au transporteur VP ST PIERRE



VEOLIA PROPLETE  
Centre de tri ST PIERRE DU REGARD  
ZA LA REMAIZIERE  
61790 SAINT-PIERRE-DU-REGARD  
Tél : 02.31.69.33.30 Fax : 02.31.69.33.20

Groupe de tiers VEOLIA PROPLETE  
Tiers ATD  
Producteur FLERS  
Provenance ANCIEN SONOFOQUE  
N° BSD  
N° DTF  
N° CAP  
Note qualité  
N° Commando DIVA 78467431

1° pesée Date : 20/08/2015 08:39:38 N° DSD : 34078 Poids : 12 080 kg  
2° pesée Date : 20/08/2015 08:48:11 N° DSD : 34080 Poids : 11 480 kg

Matières	Sous-contenant	Poids net	Poids sc	Poids net + sc
DECHETS INDUSTRIEL		600 kg	0 kg	600 kg

Intervention du peseur  
Commentaire de pesée :

Total : 600 kg

Signature

## ✓ ÉVACUATION DE TERRE

**PROTOCOLE D'ACCORD POUR PRISE EN CHARGE DE  
TERRES INERTES**

(Articles 2044 et suivants du Code Civil)

**Entre les soussignés :**

- 1) **La société ATD, sise rue du Manoir Queval - 76143 Petit Quevilly, représentée par Monsieur BENOIT LANFRY exerçant les fonctions de Directeur Général**

Ci-après dénommée «**ATD**»

**D'UNE PART,**

**ET**

- 2) **La société JARRY TERRASSEMENT, sise les bruyères du Gasset, 61800 FRENES, représentée par Monsieur FRANCIS JARRY exerçant les fonctions de Chef d' Entreprise.**

Ci-après dénommée «**JARRY TERRASSEMENT**»

**DE DEUXIEME PART,**

**ET**

- 3) **L'entreprise FOUCHER, sise Les Forges, 61700 SAINT BOMER LES FORGES, représentée par Monsieur Benoît FOUCHER exerçant les fonctions de Chef d'entreprise**

Ci-après dénommée «**l'entreprise FOUCHER** »

**DE TROISIEME PART,**

**ET**

- 4) **Monsieur BRAD , sise Les Vallées Le Coq, 61700 SAINT BOMER LES FORGES**

Ci-après dénommée «**Monsieur BRAD** »

**DE QUATRIEME PART,**

**IL EST PREALABLEMENT RAPPELE CE QUI SUI**

ATD a été mandatée par L'EPF Normandie pour le compte de la CAPF pour démolir les anciens dallages et fondations de l'ancienne fonderie Sonofoque rue des Douets à FLERS (61100) et pour terrasser le site

Dans le cadre de ses travaux de démolition, ATD doit évacuer les terres inertes du site représentant environ 6000m<sup>3</sup> (terre de remblais inertes – mélange terre + graves)

Les travaux de démolition et d'évacuation auront lieu au cours des mois de juillet à octobre 2015

EN CONSEQUENCE, DANS LE CADRE DE LEUR ACCORD, LES PARTIES ONT CONVENU CE QUI SUI :

**JARRY TERRASSEMENT et l'entreprise FOUCHER autorise ATD à :**

- Evacuer, Transporter et Stocker définitivement une partie des terres inertes sur le site de l'entreprise **FOUCHER** à Saint-Bômer-Les-Forges (61)

Pour cela, **JARRY TERRASSEMENT** doit :

- laisser libre accès au site lorsque les évacuations auront lieu (dégager accès au site, dégager zone de déchargement selon plan schémas – cf. Annexe n°1)
- pousser le tas de terre à minima 2 fois/jours lorsque les évacuations auront lieu (une fois en fin de matinée et une fois en fin de journée)

Par ailleurs, **JARRY TERRASSEMENT**, rédigera à l'attention d'ATD, une attestation sur l'honneur et un BSD, indiquant le volume approximatif et la nature des matériaux utilisés comme remblais.

En contrepartie, ATD apportera en fin de remblaiement ,150m<sup>3</sup> de gravats béton et 100m<sup>3</sup> de concassé 0/31.5 pour que **JARRY TERRASSEMENT** puisse recouvrir partiellement ou totalement le remblai.

De plus, ATD dédommagera **JARRY TERRASSEMENT** à hauteur de 1500€ HT pour l'utilisation de son bull.

Lorsque la plateforme de l'entreprise **FOUCHER** sera pleine, **JARRY TERRASSEMENT** et **Monsieur BRAD** autorise ATD à :

- Evacuer, Transporter et Stocker définitivement le restant des terres inertes sur le terrain de **Monsieur BRAD** – Les Vallées le Coq à Saint-Bômer-Les-Forges (61)

Pour cela, **JARRY TERRASSEMENT** et/ou **Monsieur BRAD** doivent :

- laisser libre accès au site lorsque les évacuations auront lieu
- pousser le tas de terre à minima 2 fois/jours lorsque les évacuations auront lieu (une fois en fin de matinée et une fois en fin de journée) – cela doit se faire dans de bonnes conditions et que les camions ne soient pas bloqués.

Par ailleurs, **JARRY TERRASSEMENT**, rédigera à l'attention d'**ATD**, une attestation sur l'honneur et un BSD, indiquant le volume approximatif et la nature des matériaux utilisés comme remblais.

En fin d'opération d'évacuation, **JARRY TERRASSEMENT** niveliera le terrain de Monsieur **BRAD**.

En contrepartie, **ATD** dédommagera **JARRY TERRASSEMENT** à hauteur de 1568€ HT pour l'utilisation de son bull.

### ENTREE EN VIGUEUR DU PROTOCOLE

Le présent Protocole entrera en vigueur à compter de la date de sa signature par la dernière partie signataire.

En contrepartie du respect des dispositions précédentes, les Parties au présent Protocole s'engagent à se désister de tout recours engagé à la date de signature des présentes et s'engagent à renoncer à engager tous recours pour tout objet lié au présent Protocole.

Les parties précisent que l'accord conclu a été établi en application des Articles 2044 et suivants du Code Civil qu'elles déclarent connaître.

La présente transaction a, entre les Parties, autorité de la chose jugée en dernier ressort, conformément à l'article 2052 du Code Civil.

Fait à PETIT QUEVILLY en 2 exemplaires, Le 03/07/2015

**ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS  
TERRASSEMENTS**

**Francis JARRY**

**JARRY TERRASSEMENT**

Date : 03 07 15

Lu et approuvé - Bon pour Accord

**L'entreprise FOUCHER**

Date : 03 07 15

Lu et approuvé - Bon pour Accord

**SOCIÉTÉ FOUCHER S.A.R.L.**

**SCIERIE - BOIS - PALETTES**

61700 SAINT-BÔMER-LES-FORGES

Tél. 02 33 37 60 06 - Fax : 02 33 37 74 90

SIRET : 351 561 725 00013 - APE : 1624 Z

E-mail : stfoucherscierie@aol.com

**ATD**  
SAS au capital de 500000€  
BP 15 - 76143 PETIT-QUEVILLY  
Tél. 02 35 17 13 88 / atd@atd-terreunion.com  
Siret 720 330 000 00027 - N° 4311Z

Date :

Lu et approuvé - Bon pour Accord

**Monsieur BRAD**

Date : 03 07 15

Lu et approuvé - Bon pour Accord

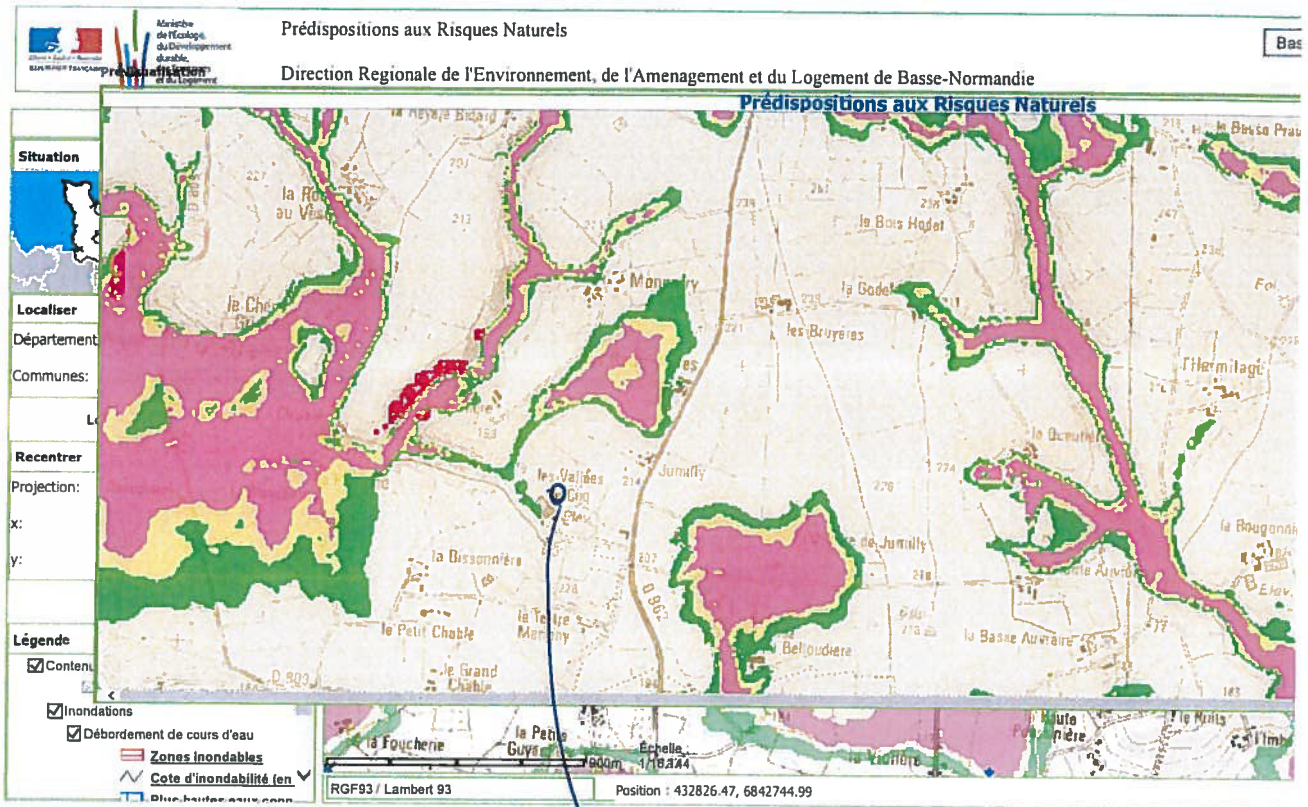
**GAEC LES VALLÉES**

Les Vallées le Coq

61700 St BÔMER LES FORGES

Tél.

Siret 395 074 305 00016



Monsieur BRAD  
(Site d'accueil).







Bordereau n°

## A REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU

<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) N° Siret : <b>720 500 800 000 47</b> Nom : Adresse : Tél : e-mail : Personne à contacter :	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> Oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input type="checkbox"/> Non N° Siret : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Nom : Adresse : Tél :    Fax : e-mail : Personne à contacter : N° de CAP (le cas échéant) : Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) :
--	---

**atd**  
S.A.S Capital 450 000 Euros  
78143 PETIT QUEVILLY  
B.P. 151 - Tél. : 02 35 62 19 88  
R.C. ROUEN 720 500 800 47

<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Dénomination usuelle : <b>Terre de Remblais</b>	Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> Solide <input type="checkbox"/> Liquide <input type="checkbox"/> Gazeux
---	---

<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</b>
---

<b>5. Conditionnement</b> <input type="checkbox"/> Benne <input type="checkbox"/> Citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> Fût <input type="checkbox"/> Autre (préciser)	Nombre de colis :
--	-------------------

<b>6. Quantité</b> <input checked="" type="checkbox"/> Réelle <input type="checkbox"/> Estimée <b>2509 Tonnes<sup>3</sup></b>	<b>7. Négoциant (le cas échéant)</b> N° Siren : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Nom : Adresse : Récépissé n° : Limite de validité : Personne à contacter : Tél. :    Fax : e-mail :
--	---

## A REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR

<b>8. Collecteur-Transporteur</b> N° Siren : <b>342 826 870</b> Nom : <b>SA Rivièrre Transport</b> Adresse : <b>50 560 Blainville s/ Mer</b> Tél. : <b>02 31 67 28 75</b> Fax : <b>02 31 67 98 47</b> e-mail : Personne à contacter :	Récépissé n° : Limite de validité : Mode de transport : Date de prise en charge : Signature : <b>20/8/15 ; 22/08/15 ; 28 au 30/09/15 ; 01/10/15.</b> <input type="checkbox"/> Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)
---	---

## DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU

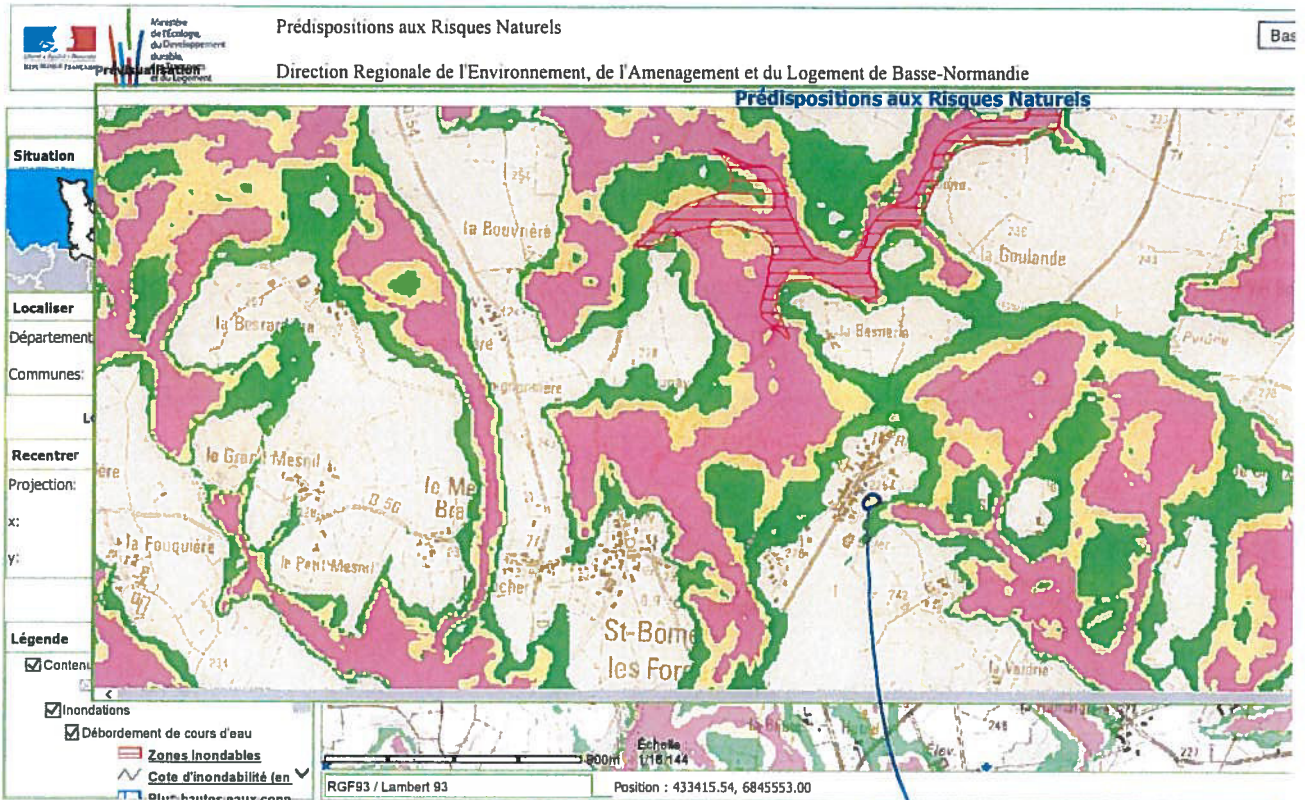
<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. Nom :    Date : / /	Signature et cachet : <p style="text-align: center;"><b>atd</b> S.A.S Capital 450 000 Euros 78143 PETIT QUEVILLY B.P. 151 - Tél. : 02 35 62 19 88 R.C. ROUEN 720 500 800 47</p>
--	--

## A REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° Siren : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Nom : Adresse : Personne à contacter : Quantité réelle présentée :    tonne(s) Date de présentation : / / Lot accepté : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non    Motif de refus : Signataire :    Signature et cachet Date : / /	<b>11. Réalisation de l'opération</b> Code D/R : Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée Nom : <b>GAEC LES VALLEES</b> Date : <b>6 / 10 / 2015</b> <b>Les Vallées le Coq</b> <b>61700 ST BOMER LES FORGES</b> Tél. : Siret : <b>395 074 505 00016</b>
--	--

<b>12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571*01)</b> Traitements prévus (code D/R) : N° Siret : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Nom : Adresse :	Personne à contacter : Tél. :    Fax : e-mail :
--	---

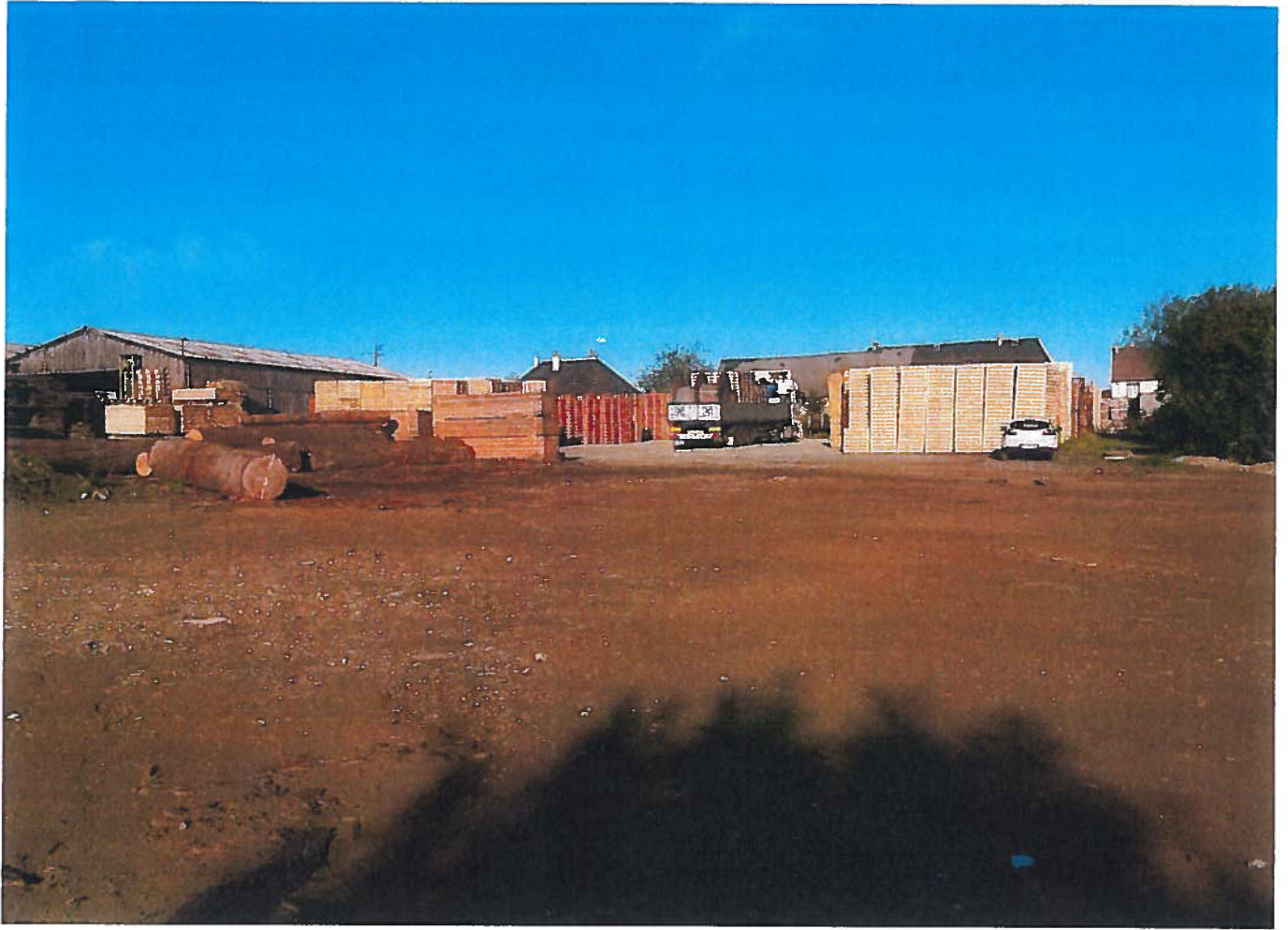




Entreprise Foucher  
(Site d'accueil de Ferme)









✓ FOSSE POLLUÉE

Bordereau n° :

1986486

## 1. Émetteur du bordereau

- Producteur du déchet  Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1)
- Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2)  Autre détenteur

N° SIRET : ATD

NOM :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Mél. :

Personne à contacter :

## 2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement

- oui (cadres 13 à 19 à remplir)
- non

N° SIRET :

NOM :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Mél. :

Personne à contacter :

N° de CAP (le cas échéant) :

Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) :

## 3. Dénomination du déchet

Rubrique déchet :

Dénomination usuelle :

Consistance :

 solide liquide gazeux

## 4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADNR, IMDG (le cas échéant)

## 5. Conditionnement :

 benne citerne GRV fût autre (préciser) :

Nombre de colis :

## 6. Quantité

 réelle estimée

tonne(s)

## 7. Négociant (le cas échéant)

N° SIREN :

NOM :

Adresse :

Récépissé n° :

Département :

Limite de validité :

Personne à contacter :

Tél. :

Fax. :

Mél. :

## - À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

## 8. Collecteur-transporteur

N° SIREN :

NOM :

Adresse :

Tél. :

Fax. :

Mél. :

Personne à contacter :

Récépissé n° :

Département :

Limite de validité :

Mode de transport :

Date de prise en charge :

Signature :

 Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)

## - DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

## 9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

NOM :

Date :

Signature et cachet :

## - À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

## 10. Expédition reçue à destination

N° SIRET : SEDIBEX Port 5281 76430 SANDOUILLE

NOM : Tél : 02 32 79 54 10 Fax : 02 35 20 56 92

Adresse : Vanessa DUMONT

Personne à contacter :

Quantité réelle présentée : 13 tonne(s) 240

Date de présentation : / /

Lot accepté :  oui  non

Motif de refus :

Signataire :

Date : / /

Signature et cachet :

## 11. Réalisation de l'opération :

Code D/R :

Utilisation principale comme combustible  
Incinération

Description :

W.ETZKE Raphaël

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée

NOM :

Date : / /

Signature et cachet :

Signature et cachet :

## 12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571)

Traitement prévu (code D/R) :

N° SIRET :

NOM :

Adresse :

Personne à contacter :

Tél. :

Fax. :

Mél. :



# ✓ ENLÈVEMENT DE TERRES POLLUÉES AU PLOMB

TRANSACTIONS PAR SITE PAR DECHET

Organisation : D166-Les Ventes de Bourse K2  
 Période du : 01/01/2015 au : 16/10/2015  
 Code déchet SITA : TOUS  
 Site de vidage : d1/vdbk2  
 Producteur : 2 b rnoy  
 Transporteur : TOUS  
 Sortie : Détaillée

Site	Date	OPB	N° BP	Type Statut	Déchet	Libellé déchet	NED	M	Producteur du BP	CP	Immat.	Transp.	Destin.	Qté	Conta
D1/VDBK2	07/10/2015	Oui	VDB152332	E	XS00	Terres polluées	170504.		2 B RECYCLAGE	49520	DD630YA	D1VQUINP		26,040	TO
D1/VDBK2			TOTAL	Entrées	XS00	Terres polluées		26,040 TO par BP	Nombre de BP(s) :		1	Quantité totale :		26,040	TO
D1/VDBK2			TOTAL	Entrées				26,040 TO par BP	Nombre de BP(s) :		1	Quantité totale :		26,040	TO

# ✓ ANALYSES DE TERRES VÉGÉTALES D'APPORT

*Analyse Terre Végétale d'appart.*

**ATD DEMOLITION**  
**Monsieur Victor LAURENT**  
 rue du manoir quéval  
 bp 151  
 76143 LE PETIT QUEVILLY CEDEX

## RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-15-LK-069458-01      Version du : 25/09/2015      Page 1/8  
 Dossier N° : 15E064415      Date de réception : 18/09/2015  
 Référence Dossier :  
 Référence Commande : VL120189

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
001	Sol	15-021 SONOFOQUE	(116)

(116) Lixiviation : Conformément aux exigences de la norme NF EN 12457-2, votre échantillonnage n'a pas permis de fournir les 2kg requis au laboratoire.

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande

Méthodes de calcul de l'incertitude (valeur maximisée) : (A) : Eurachem (B) : XP T 90-220 (C) : NF ISO 11352 (D) : ISO 15767 (e) : Méthode interne

### Conservation de vos échantillons

Les échantillons seront conservés sous conditions contrôlées pendant 6 semaines pour les sols et pendant 4 semaines pour les eaux et l'air, à compter de la date de réception des échantillons au laboratoire. Sans avis contraire, ils seront détruits après cette période sans aucune communication de notre part. Si vous désirez que les échantillons soient conservés plus longtemps, veuillez retourner ce document signé au plus tard une semaine avant la date d'issue.

Conservation Supplémentaire : ..... x 6 semaines supplémentaires (LS0PX)

Nom :

Signature :

Date :

## RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-15-LK-069458-01

Version du : 25/09/2015

Page 2/8

Dossier N° : 15E064415

Date de réception : 18/09/2015

Référence Dossier :

Référence Commande : VL120189

N° Echantillon

001

Limites

Date de prélèvement :

21/09/2015

 de  
Quantification

Début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

### Préparation Physico-Chimique

**LS896 : Matière sèche**

% P.B. \* 90.8

Sol 0 1

 Prestation réalisée sur le site de Saverne  
NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC  
1-1488

*Gravimétrie - NF ISO 11465*
**XXS07 : Refus Pondéral à 2 mm**

% P.B. \* 20.0

Sol 1

 Prestation réalisée sur le site de Saverne  
NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC  
1-1488

*NF ISO 11464*
**XXS06 : Séchage à 40°C**

\* -

 Prestation réalisée sur le site de Saverne  
NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC  
1-1488

*NF ISO 11464*

### Indices de pollution

**LS08X : Carbone**

mg/kg MS \* 27300

Sol 1000

**Organique Total (COT)**
**(Sols, Solides divers)**

 Prestation réalisée sur le site de Saverne  
NF EN ISO/IEC 17025 2005 COFRAC  
1-1488

*Combustion sèche - NF ISO 10694*

### Hydrocarbures totaux

**LS919 : Hydrocarbures totaux (4 tranches) (C10-C40)**

 Prestation réalisée sur le site de Saverne NF EN  
ISO/IEC 17025 2005 COFRAC 1-1488

*Extraction Hexane / Acétone et dosage par GC/FID - NF EN ISO 16703*

Indice Hydrocarbures (C10-C40) mg/kg MS \* 53.4

Sol 15

HCT (nC10 - nC16) (Calcul) mg/kg MS 4.70

HCT (&gt;nC16 - nC22) (Calcul) mg/kg MS 6.86

HCT (&gt;nC22 - nC30) (Calcul) mg/kg MS 19.7

HCT (&gt;nC30 - nC40) (Calcul) mg/kg MS 22.1

### Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques

**LSA33 : Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (16 HAPs)**

 Prestation réalisée sur le site de Saverne NF EN  
ISO/IEC 17025 2005 COFRAC 1-1488

*Extraction Hexane/Acétone et dosage par GC/MS - NF ISO 18287 (Sols) - XP X 33-012 (boue, sédiment)*

Naphtalène mg/kg MS \* &lt;0.05

Sol 0 05

Acénaphthylène mg/kg MS \* &lt;0.05

Sol 0 05

001 : 15-021 SONOFOQUE

**Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne**

5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne

Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env

SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971

 ACCREDITATION  
N° 1- 1488  
Site de saverne  
Portée disponible sur  
www.cofrac.fr


## RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-15-LK-069458-01

Version du : 25/09/2015

Page 3/8

Dossier N° : 15E064415

Date de réception : 18/09/2015

Référence Dossier :

Référence Commande : VL120189

N° Echantillon

001

Limites

Date de prélèvement :

de

Début d'analyse :

21/09/2015

Quantification

Température de l'air de l'enceinte :

### Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques

#### LSA33 : Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (16 HAPs)

 Prestation réalisée sur le site de Saverne NF EN  
ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488

Extraction Hexane/Acétone et dosage par GC/MS - NF ISO 18287 (Sols) - XP X 33-012 (boue, sédiment)

Substance	Unité	Résultat	Limite
Acénaphthène	mg/kg MS *	<0.05	Sol 0.05
Fluorène	mg/kg MS *	<0.05	Sol 0.05
Phénanthrène	mg/kg MS *	0.072	Sol 0.05
Anthracène	mg/kg MS *	<0.05	Sol 0.05
Fluoranthène	mg/kg MS *	0.19	Sol 0.05
Pyrène	mg/kg MS *	0.16	Sol 0.05
Benzo(a)anthracène	mg/kg MS *	0.086	Sol 0.05
Chrysène	mg/kg MS *	0.11	Sol 0.05
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg MS *	0.21	Sol 0.05
Benzo(k)fluoranthène	mg/kg MS *	0.08	Sol 0.05
Benzo(a)pyrène	mg/kg MS *	0.11	Sol 0.05
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg MS *	<0.05	Sol 0.05
Benzo(ghi)Pérylène	mg/kg MS *	0.099	Sol 0.05
Indeno (1,2,3-cd) Pyrène	mg/kg MS *	0.16	Sol 0.05
Somme des HAP	mg/kg MS	1.277 < x < 1.577	

### Polychlorobiphényles (PCBs)

#### LSA42 : PCB congénères réglementaires (7)

 Prestation réalisée sur le site de Saverne NF EN  
ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488

Extraction Hexane/Acétone et dosage par GC/MS - NF EN 16167 (Sols) - XP X 33-012 (boue, sédiment)

Substance	Unité	Résultat	Limite
PCB 28	mg/kg MS *	<0.01	Sol 0.01
PCB 52	mg/kg MS *	<0.01	Sol 0.01
PCB 101	mg/kg MS *	<0.01	Sol 0.01
PCB 118	mg/kg MS *	<0.01	Sol 0.01
PCB 138	mg/kg MS *	<0.01	Sol 0.01
PCB 153	mg/kg MS *	<0.01	Sol 0.01
PCB 180	mg/kg MS *	<0.01	Sol 0.01
SOMME PCB (7)	mg/kg MS	<0.07	

001 : 15-021 SONOFOQUE

## RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-15-LK-069458-01

Version du : 25/09/2015

Page 4/8

Dossier N° : 15E064415

Date de réception : 18/09/2015

Référence Dossier :

Référence Commande : VL120189

N° Echantillon	<b>001</b>	<b>Limites de Quantification</b>
Date de prélèvement :		
Début d'analyse :	21/09/2015	
Température de l'air de l'enceinte :		

### Composés Volatils

<b>LS0XU : Benzène</b>	mg/kg MS	*	<0.05		Sol : 0.05
<small>Prestation réalisée sur le site de Saveme NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 Extraction méthanolique et dosage par HS/GC/MS - NF EN ISO 22155 (sol) ou Méthode interne (boue,séd</small>					
<b>LS0Y4 : Toluène</b>	mg/kg MS	*	<0.05		Sol : 0.05
<small>Prestation réalisée sur le site de Saveme NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 Extraction méthanolique et dosage par HS/GC/MS - NF EN ISO 22155 (sol) ou Méthode interne (boue,séd</small>					
<b>LS0XW : Ethylbenzène</b>	mg/kg MS	*	<0.05		Sol : 0.05
<small>Prestation réalisée sur le site de Saveme NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 Extraction méthanolique et dosage par HS/GC/MS - NF EN ISO 22155 (sol) ou Méthode interne (boue,séd</small>					
<b>LS0Y6 : o-Xylène</b>	mg/kg MS	*	<0.05		Sol : 0.05
<small>Prestation réalisée sur le site de Saveme NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 Extraction méthanolique et dosage par HS/GC/MS - NF EN ISO 22155 (sol) ou Méthode interne (boue,séd</small>					
<b>LS0Y5 : m+p-Xylène</b>	mg/kg MS	*	<0.05		Sol : 0.05
<small>Prestation réalisée sur le site de Saveme NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 Extraction méthanolique et dosage par HS/GC/MS - NF EN ISO 22155 (sol) ou Méthode interne (boue,séd</small>					
<b>LS0IK : Somme des BTEX</b>	mg/kg MS		<0.250		
<small>Prestation réalisée sur le site de Saveme</small>					

Calcul - Calcul

### Lixiviation

<b>LSA36 : Lixiviation 1x24 heures (broyage par concasseur à mâchoires)</b>			<small>Prestation réalisée sur le site de Saveme NF EN ISO/IEC 17025 2005 COFRAC 1-1488</small>
<small>Lixiviation (10 Vkg) - NF EN 12457-2</small>			
Lixiviation 1x24 heures		*	Fait
Refus pondéral à 4 mm	% P.B.	*	35.5
			Sol : 0.1
<b>XXS4D : Lixi : Pesée échantillon lixiviation</b>			<small>Prestation réalisée sur le site de Saveme NF EN ISO/IEC 17025 2005 COFRAC 1-1488</small>
Volume	ml	*	240
Masse	g	*	23.9

001 : 15-021 SONOFOQUE

## RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-15-LK-069458-01

Version du : 25/09/2015

Page 5/8

Dossier N° : 15E064415

Date de réception : 18/09/2015

Référence Dossier :

Référence Commande : VL120189

N° Echantillon	<b>001</b>	<b>Limites de Quantification</b>
Date de prélèvement :		
Début d'analyse :	21/09/2015	
Température de l'air de l'enceinte :		

### Analyses immédiates sur éluat

#### LSQ13 : Mesure du pH sur éluat

Prestation réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025 2005 COFRAC 1-1488

*Potentiométrie - NF EN ISO 10523 / NF EN 16192*

pH (Potentiel d'Hydrogène)

\* 7.6

Température de mesure du pH

°C 19

#### LSQ02 : Conductivité à 25°C sur éluat

Prestation réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025 2005 COFRAC 1-1488

*Méthode à la sonde - NF EN 27888 / NF EN 16192*

 Conductivité corrigée  
automatiquement à 25°C

µS/cm \* 88

 Température de mesure de la  
conductivité

°C 19.1

#### LSM46 : Résidu sec à 105°C (Fraction soluble) sur éluat

Prestation réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025 2005 COFRAC 1-1488

*Gravimétrie - NF T 90-029 / NF EN 16192*

Résidus secs à 105 °C

mg/kg MS \* &lt;2000

Sol 2000

Résidus secs à 105°C (calcul)

% MS \* &lt;0.2

Sol 0.2

### Indices de pollution sur éluat

#### LSM68 : Carbone

mg/kg MS \* 100

Sol 50

#### Organique par oxydation (COT) sur éluat

 Prestation réalisée sur le site de Saverne  
NF EN ISO/IEC 17025 2005 COFRAC  
1-1488

*Oxydation à chaud en milieu acide / détection IR - NF  
EN 1484 & amp. 16192 (sol) NF EN 1484 mod  
(séd boue)*

#### LS04Y : Chlorures sur éluat

mg/kg MS \* 40.2

Sol 10

 Prestation réalisée sur le site de Saverne  
NF EN ISO/IEC 17025 2005 COFRAC  
1-1488

*Spectrophotométrie visible automatisée - NF EN 16192  
- Méthode interne selon NF EN ISO 15682*

#### LSN71 : Fluorures sur éluat

mg/kg MS \* &lt;5.07

Sol 5

 Prestation réalisée sur le site de Saverne  
NF EN ISO/IEC 17025 2005 COFRAC  
1-1488

*Electrode spécifique - Potentiométrie - NF T 90-004  
(sol, adaptée sur séd&amp;boue) NFEN16192*

#### LS04Z : Sulfate (SO4) sur éluat

mg/kg MS \* 81.7

Sol 50

 Prestation réalisée sur le site de Saverne  
NF EN ISO/IEC 17025 2005 COFRAC  
1-1488

001 : 15-021 SONOFOQUE

## RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-15-LK-069458-01

Version du : 25/09/2015

Page 6/8

Dossier N° : 15E064415

Date de réception : 18/09/2015

Référence Dossier :

Référence Commande : VL120189

N° Echantillon	<b>001</b>	<b>Limites de Quantification</b>
Date de prélèvement :		
Début d'analyse :	21/09/2015	
Température de l'air de l'enceinte :		

### Indices de pollution sur éluat

*Spectrophotométrie visible automatisée - NF EN 16192  
- Méthode Interne selon NF T 90-040*

<b>LSM90 : Indice phénol sur éluat</b>	mg/kg MS *	<0.51	Sol 0.5
--	------------	-------	---------

Prestation réalisée sur le site de Saverne

NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC

1-1488

*Flux Continu - NF EN ISO 14402 (sur sol, ou adaptée  
sur séd&amp;boue) - NF EN 16192*

### Métaux sur éluat

<b>LSM04 : Arsenic (As) sur éluat</b>	mg/kg MS *	<0.20	Sol 0.2
---------------------------------------	------------	-------	---------

Prestation réalisée sur le site de Saverne

NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC

1-1488

*Dosage par ICP/AES - NF EN ISO 11885 / NF EN  
16192*

<b>LSM05 : Baryum (Ba) sur éluat</b>	mg/kg MS *	0.67	Sol 0.1
--------------------------------------	------------	------	---------

Prestation réalisée sur le site de Saverne

NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC

1-1488

*Dosage par ICP/AES - NF EN ISO 11885 / NF EN  
16192*

<b>LSM11 : Chrome (Cr) sur éluat</b>	mg/kg MS *	<0.10	Sol 0.1
--------------------------------------	------------	-------	---------

Prestation réalisée sur le site de Saverne

NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC

1-1488

*Dosage par ICP/AES - NF EN ISO 11885 / NF EN  
16192*

<b>LSM13 : Cuivre (Cu) sur éluat</b>	mg/kg MS *	<0.20	Sol 0.2
--------------------------------------	------------	-------	---------

Prestation réalisée sur le site de Saverne

NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC

1-1488

*Dosage par ICP/AES - NF EN ISO 11885 / NF EN  
16192*

<b>LSM19 : Molybdène (Mo) sur éluat</b>	mg/kg MS	<0.10	Sol 0.1
---	----------	-------	---------

Prestation réalisée sur le site de Saverne

*Dosage par ICP/AES - NF EN ISO 11885 / NF EN  
16192*

<b>LSM20 : Nickel (Ni) sur éluat</b>	mg/kg MS *	<0.10	Sol 0.1
--------------------------------------	------------	-------	---------

Prestation réalisée sur le site de Saverne

NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC

1-1488

001 : 15-021 SONOFOQUE

## RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-15-LK-069458-01

Version du : 25/09/2015

Page 7/8

Dossier N° : 15E064415

Date de réception : 18/09/2015

Référence Dossier :

Référence Commande : VL120189

N° Echantillon

**001**

Limites

Date de prélèvement :

de

Début d'analyse :

21/09/2015

Quantification

Température de l'air de l'enceinte :

### Métaux sur éluat

*Dosage par ICP/AES - NF EN ISO 11885 / NF EN 16192*
**LSM22 : Plomb (Pb) sur éluat**

mg/kg MS \* 0.36

Sol 0.1

 Prestation réalisée sur le site de Saverne  
 NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC  
 1-1488

*Dosage par ICP/AES - NF EN ISO 11885 / NF EN 16192*
**LSM35 : Zinc (Zn) sur éluat**

mg/kg MS \* 1.04

Sol 0.2

 Prestation réalisée sur le site de Saverne  
 NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC  
 1-1488

*Dosage par ICP/AES - NF EN ISO 11885 / NF EN 16192*
**LS04W : Mercure (Hg) sur éluat**

mg/kg MS \* &lt;0.001

Sol 0.001

 Prestation réalisée sur le site de Saverne  
 NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC  
 1-1488

*Dosage par ICP/MS - NF EN ISO 17294-2 / NF EN 16192*
**LSM97 : Antimoine (Sb) sur éluat**

mg/kg MS \* &lt;0.005

Sol 0.005

 Prestation réalisée sur le site de Saverne  
 NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC  
 1-1488

*Dosage par ICP/MS - NF EN ISO 17294-2 / NF EN 16192*
**LSN05 : Cadmium (Cd) sur éluat**

mg/kg MS \* 0.002

Sol 0.002

 Prestation réalisée sur le site de Saverne  
 NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC  
 1-1488

*Dosage par ICP/MS - NF EN ISO 17294-2 / NF EN 16192*
**LSN41 : Sélénium (Se) sur éluat**

mg/kg MS \* &lt;0.01

Sol 0.01

 Prestation réalisée sur le site de Saverne  
 NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC  
 1-1488

*Dosage par ICP/MS - NF EN ISO 17294-2 / NF EN 16192*

001 : 15-021 SONOFOQUE

---

**RAPPORT D'ANALYSE**

---

N° de rapport d'analyse : AR-15-LK-069458-01

Version du : 25/09/2015

Page 8/8

Dossier N° : 15E064415

Date de réception : 18/09/2015

Référence Dossier :

Référence Commande : VL120189

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement : portée disponible sur <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux – portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministre chargé des installations classées conformément à l'arrêté du 11 Mars 2010. Mention des types d'analyses pour lesquels l'agrément a été délivré sur : [www.eurofins.fr](http://www.eurofins.fr) ou disponible sur demande.



Stéphanie André  
Coordinateur de Projets Clients

# **Annexe 6.**

## **Reportage photographique de la réalisation des travaux**

Cette annexe contient 3 pages.

Réf : CSSPNO122410 / RSSPNO05331-01	
JGE - EL - CA	
10/03/2015	ANNEXES

**Etat initial du site**



**Création du casier de confinement**



**Terrassement, tri des terres et remblaiement du casier**



**Remblaiement et nivellement des plateformes**



**Etat final du site**



## **Annexe 7.**

# **Réserves émises lors de la réception**

Cette annexe contient 3 pages.

Réf : CSSPNO122410 / RSSPNO05331-01	
JGE - EL - CA	
10/03/2015	ANNEXES



## ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

## RECEPTION DES TRAVAUX

Art. 41 du cahier des clauses administratives générales (travaux)

OPERATION : <b>Travaux de déconstruction et de désamiantage Ancien site SONOFOQUE rue des DOUETS A FLERS (61)</b>		
N° DU MARCHÉ : <b>M 15.12</b>	DATE DE LA NOTIFICATION : <b>Le 20.04.2015</b>	REPRESENTANT LEGAL DU MAITRE DE L'OUVRAGE : <b>LE DIRECTEUR GENERAL Monsieur Lucien BOLLOTTE</b>
MAITRE D'ŒUVRE : <b>AD INGE</b> 103 A Av H Fréville 35200 RENNES Représentée par M. EMERIAU		ENTREPRENEUR: <b>ATD groupe EPC</b> <b>Rue du manoir de QUEVAL</b> <b>BP 151</b> <b>76143 PETIT QUEVILLY cedex</b> Représentée par M. C. CHENE
OBJET DU MARCHÉ : <b>Travaux de déconstruction et de désamiantage Ancien site SONOFOQUE rue des DOUETS A FLERS (61)</b>		

**Annexe N°1 : Réserve à réception des travaux****Lever les réserves :**

- Remis en état de deux panneaux de clôture sur rue. Retendre le grillage et refixer les jambages des poteaux (déboîtés).
- Fixer le grillage après avoir retiré l'armoire de chantier



- Il manque sur les clôtures un certain nombre de bouchon en tête des poteaux et au droit du portail bas. A contrôler l'ensemble des clôtures grillagées qui ont été installées.
- Le grillage par endroit n'est pas fixé sur son support (les poteaux). A contrôler, coté pavillon



- ATD transmettra une proposition à la ville de FLERS pour l'installation d'un portillon d'accéder au pavillon. d'une largeur 1 ml de passage et de même hauteur que la clôture en place. (La localisation sera à définir avec la ville). Nota : ce n'est pas une réserve, non prévu au marché



- La ville de FLERS fera un devis à ATD pour le changement d'une plaque EU en fonte et le nettoyage du réseau le long de la rue de DOUETS. (présence de petits cailloux en fond de cunette)



- ATD doit fixer correctement les barrières grillagé de chantier au droit du mur gabion.



- ATD devra remettre les clés des deux portails sur la rue DOUETS au nombre de 2 \* 2 clés et 1 clés pour chaque portail existant à la ville de FLERS.

**Délais de réalisation : 1 mois à compter du 26.10.2015**

**Le DOE partie 1 d'Ad Ingé :**

- **Une fiche récapitulative de l'intervention** avec mention des dates d'intervention, des travaux effectués, des éventuels aléas.
- **Les enregistrements du chantier** : Pour chaque point ci-après le titulaire établit un tableau récapitulatif **selon trame ADEME (Cerfa 14498\*01)**, et y annexe les résultats ou bordereaux :
- Les bordereaux de suivi des déchets (avec mention du n° de BSDA et n° de Scellés pour les déchets amiantés). Ces bordereaux doivent indiquer au minimum :
  - Le nom du maître d'ouvrage
  - Le nom de l'entreprise de démolition
  - Le nom du transporteur
  - La qualité et la quantité de déchets éliminés
  - Le centre de stockage ou de traitement où ils sont déposés

Les bordereaux seront remplis par l'entrepreneur qui le cosignera avec le gérant du centre d'élimination
- la synthèse des enregistrements réalisés lors du chantier conformément au présent C.C.T.P. (fiche d'exposition des opérateurs, PPSPS, plan de retrait annoté et signé des opérateurs de chantier, essais à la plaque...); les enregistrements réalisés y sont annexés.

Il est également demandé à l'entreprise de fournir :

- Les constats d'huissier avant et après travaux
- Note de calcul, étude de structure, dossier technique, fiche produit ....
- Un plan de recollement (**relevé établi par géomètre**) illustrant
  - les réseaux et fondations conservés sur les 3 axes (X ; Y ; Z), en détaillant leur nature
  - les zones de bouchonnement des réseaux EU et EP
  - le relevé de surface de l'assiette de l'opération (nivellement, talus, ....)
  - les zones remblayées (mentionnant la nature et la hauteur des remblais)
- Le relevé étant exploité par la suite est demandé livré sur support numérique (format .dxf ou .dwg)

**Le DOE partie 2 de BURGEAP :**

Avant la réception définitive des travaux, l'entreprise doit fournir dans un délai ne dépassant pas un mois et demi après les travaux.

L'entreprise devra assurer parfaitement la traçabilité de l'ensemble des travaux effectués et fournira au Maître d'Œuvre en cours et à la fin des travaux. Elle devra remettre un DOE qui contiendra à minima les éléments suivants :

- la description détaillée de l'ensemble des travaux effectués.
- les plans altimétriques cotés (sous format papier et AutoCad et effectué par un géomètre expert) raccordé au système Lambert qui repositionnera précisément l'ensemble des excavations et travaux de confinement réalisés (avant et après les travaux). A minima, les plans altimétriques cotés fournis seront :
  - o le plan de l'état initial du site avant travaux.
  - o le plan des zones excavées ;
  - o le plan après remblaiement.
- le plan des éventuels ouvrages laissés sur place (aires, pistes, etc.).
- le détail et les résultats des essais de portance réalisés par l'entreprise (20 Mpa).
- les BSD éventuels (cas d'élimination de cuves et réseaux associés et contenus résiduels).
- le détail des volumes des terres excavées et confinées.
- le détail des volumes de terres inertes évacuées hors site avec les bons de pesées associés.
- le programme et le calendrier réel d'exécution.
- les comptes rendus d'incidents.

Ce dossier sera remis en 3 exemplaires sous format papier et sur CD au Maître d'Œuvre spécialisé à la fin des travaux d'évacuation des terres. Les plans seront fournis sous format informatique au format pdf, AutoCAD (\*.dwg) et sous format papier.

Le Maître d'Œuvre spécialisé contrôlera ces documents et se réserve le droit d'exiger toutes les corrections et modifications qu'il jugera nécessaire avant de déclarer la réception des travaux.

**Le DOE sera demandé en 5 exemplaires :**

- 3 pour la maîtrise d'ouvrage dont 1 reproductible
- 1 pour AD INGE en version informatique
- 1 pour CSPS
- Constat d'huissier de fin de travaux

**Délais de réalisation : 1 mois à compter du 26.10.2015**

## **Annexe 8.**

# **Courrier de levée des réserves**

Cette annexe contient 21 pages.

Réf : CSSPNO122410 / RSSPNO05331-01	
JGE - EL - CA	
10/03/2015	ANNEXES

**EPF NORMANDIE**

Affaire 15-021  
Déconstruction des dallages, désamiantage  
et gestion des sols à FLERS (61)

Carré Pasteur  
6<sup>ème</sup> étage  
5, rue Pasteur  
PB 1301  
76178 ROUEN CEDEX 1

A l'attention de Mr BOURDON

Objet : remise des clés du chantier de l'ancienne fonderie SONOFOUQUE

Petit Quevilly, le 17 novembre 2015

Monsieur,

Veillez trouver ci-joint, les différentes clés du chantier cité en objet, à savoir :

- 4 clés correspondantes aux 2 nouveaux portails installés (2 par portail)
- 1 clé confiée en début de chantier par la CAPF pour ouvrir les 2 portails déjà existants

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, l'expression de notre considération distinguées.

Reçu le  
17/11/15  
Date

**EPF Normandie**  
5, rue Montaigne  
BP 1301  
76178 ROUEN CEDEX 1

V.LAURENT

**EPF Normandie**  
5, rue Montaigne  
BP 1301  
76178 ROUEN CEDEX 1

ATD

**COMMANDE N° VL121310**

Le 12/11/2015

Adresse de livraison :

Ancienne Fonderie SONOFOQUE  
Croisement Rue des Douets  
et rue des rochettes  
61100 Flers

FLERS AGGLOMERATION

Communauté d'Agglomération du Pays ...  
41, Rue de la Boule  
61103 FLERS

Tèl : 02 33 98 44 44

Fax : 02 33 98 44 27

Réf Article	Désignation	Unité	Quantité	P.U. H.T.	Montant
	selon devis D150188 du 12/11/15 remise en état des réseaux de l'ex site SONOFOQUE	ft	1,000	905,79	905,79
Total de la page 1/1					905,79

**COMMENTAIRE :**

Sans Assurance / A la charge d'ATD (attestation sur demande)  Assurance du loueur

Nous vous informons que le matériel loué est utilisé dans le cadre d'opérations de traitement de l'amiante.  
Pour connaître les modalités de décontamination et de restitution mise en œuvre, veuillez vous rapprocher de notre responsable de chantier

IMPUTATION : 15021135

Le Responsable Victor LAURENT

Date de livraison 17/11/2015

MODE DE LIVRAISON :

PAIEMENT PAR CHEQUE 45 JOURS FDM LME

CONDITIONS GENERALES D'ACHAT:

1- Les prix s'entendent HTVA, mais toutes taxes, impôts, droits de douane et sujétions comprises  
2- Factures établies en deux exemplaires.

3- IMPERATIF: Prière de rappeler le N° de la présente commande sur les bordereaux et factures.

Tout dépassement de la présente commande doit faire l'objet d'une COMMANDE COMPLEMENTAIRE  
sous peine de ne pas être honorée.

Tous les montants  
sont exprimés en EUROS

Total H.T	905,79
-----------	--------

Auteur : VL

Signature :

# FLERS

## agglomération

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE FLERS

41, rue de la Boule - CS 149

61103 FLERS Cedex

Tél : 02 33.98.44.44 - Fax : 02 33.98.44.27

Courriel : adm.capf@agglo-paysflers.fr

N° d'urgence : 02 33 98 44 44

Accueil du lundi au vendredi  
de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h30

## DEVIS TRAVAUX

1/1

N° du Dossier	TR004170
N° devis	D150188
Date	12/11/2015

. ATD SASU  
GROUPE EPC  
RUE DU MANOIR QUEVAL  
76140 LE PETIT QUEVILLY

### ADRESSE D'INTERVENTION

RUE DES DOUETS  
61100 FLERS

Désignation TRAVAUX ASSAINISSEMENT

REMISE EN ETAT DES RESEAUX DE L'EX SITE SONOFOQUE

Affaire suivie par : MME JULIE.

EXEMPLAIRE  
A CONSERVER

Libellé	Quantité	Unité	P.U. HT.	Montant HT
<b>FOURNITURES ET POSE</b>				
Fourniture et pose d'un regard de chaussée articulé Ø850 tampon 80kg + cadre 40kg articulé R80 rond	1,00	U	533,00	533,00
Fourniture et pose de produit de scellement de regard	5,00	U	23,00	115,00
Main d'oeuvre - Agent des Services Techniques	3,00	H	25,00	75,00
Intervention d'hydrocureur	1,00	H	108,00	108,00
<b>Sous-total FOURNITURES ET POSE</b>				<b>831,00</b>
Frais de gestion et d'administration de 9%	831,00	P	0,09	74,79

Considérant l'article L121-21 du code de la consommation, accordant un délai de rétractation de 14 jours, le demandeur peut solliciter l'exécution anticipée de la prestation de la Direction de l'eau et de l'Assainissement. En cas d'exercice de son droit de rétractation, il prendra en charge tous les frais liés au service reçu (1).

**Total HT** 905,79€  
**Total TVA 20%** 181,16€  
**Total TTC** 1 086,95€

Devis valable jusqu'au 11/01/2016

A réception du devis par le service, ce dernier disposera d'un délai minimum de 3 semaines avant de réaliser les travaux.

### LE CLIENT

Bon pour accord, le 17/11/15  
(signature du client)

sollicite l'exécution anticipée de la prestation (voir (1)) et accepte les conditions générales de ventes annexées

### LE SERVICE DES EAUX



## Victor LAURENT

---

**De:** Victor LAURENT  
**Envoyé:** mardi 17 novembre 2015 15:31  
**À:** 'Elie Bourdon Imap'  
**Cc:** Tullio Stéphane; Jérémie Gentils (j.gentils@burgeap.fr)  
**Objet:** RE: Tr : DEVIS ATD pour réseaux eu et ep  
**Pièces jointes:** commande\_agglo\_flers.pdf

Monsieur BOURDON,

Ci-joint, notre commande pour les travaux de remise en état des réseaux de l'ex SONOFOQUE.

Cordialement,

**Victor LAURENT**  
Conducteur de travaux démolition



Rue du Manoir Queval B.P. 151  
76143 LE PETIT-QUEVILLY  
Tél : 02 35 62 19 88  
Port. 06 13 06 65 02  
Fax : 02 35 62 17 30  
Mail : [vlaurent@atd-demolition.com](mailto:vlaurent@atd-demolition.com)

Pensez à l'environnement, n'imprimez que si nécessaire !

**De :** Elie Bourdon Imap [mailto:[e.bourdon@epf-normandie.fr](mailto:e.bourdon@epf-normandie.fr)]  
**Envoyé :** lundi 16 novembre 2015 10:28  
**À :** Victor LAURENT <[vlaurent@atd-demolition.com](mailto:vlaurent@atd-demolition.com)>  
**Cc :** Tullio Stéphane <[ad-inge.tullio@orange.fr](mailto:ad-inge.tullio@orange.fr)>  
**Objet :** Fwd: Tr : DEVIS ATD pour réseaux eu et ep

Bonjour,  
Veuillez trouver ci joint le devis de la CAPF.  
Bien cordialement,

----- Message original -----

**Sujet:** Tr : DEVIS ATD pour réseaux eu et ep  
**Date :** Thu, 12 Nov 2015 17:46:52 +0100  
**De :** Christian DURIEZ <[c.duriez@agglo-paysflers.fr](mailto:c.duriez@agglo-paysflers.fr)>  
**Pour :** [e.bourdon@epf-normandie.fr](mailto:e.bourdon@epf-normandie.fr)

Bonjour Monsieur Bourdon,

**SCP HUIS'ORNE MOUTAUX &  
PETITJEAN**

**Huissiers de Justice Associés  
14 bis rue de la Gare – BP 185  
61100 FLERS**

**Tél. : 02.33.65.20.61 – Fax : 02.33.65.87.27**

**Bureau Secondaire :**

**05 avenue du Docteur Joly  
61140 BAGNOLES DE L'ORNE**

**Tél. : 02.33.37.84.20 - Fax : 02.33.38.28.58**

**PROCES-VERBAL DE CONSTAT**

Dressé à FLERS

L'An Deux Mille Quinze  
et le douze novembre

Par Maître Catherine MOUTAUX  
Huissier de Justice Associée près le  
Tribunal de Grande Instance  
d'ARGENTAN.

**DEUXIEME  
EXPEDITION**

• **A la demande de :**

S.A.S. ATD DEMOLITION, au capital de 750.000,00 Euros  
inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le  
numéro 750500800 dont le siège social est situé RUE DU  
MANOIR QUEVAL, BP 151 à PETIT QUEVILLY CEDEX  
(76143), agissant poursuites et diligences de son représentant  
légal, domicilié en cette qualité audit siège social

• **Laquelle me fait exposer par Monsieur LAURENT :**

*« Nous avons terminé les travaux de démolition des ouvrages existants sur  
la parcelle de l'ancienne fonderie SONOFOQUE, nous vous demandons de  
photographier l'ensemble du site, de constater l'ensemble des clôtures du  
site et de prendre des photos de chez les riverains M et Mme ERNAULT  
pour la sauvegarde de nos droits »*

Déférant à cette réquisition, je soussignée, **Maître Catherine MOUTAUX**,  
Huissier de Justice Associée au sein de la Société Civile Professionnelle «  
SCP HUIS'ORNE MOUTAUX & PETITJEAN » titulaire d'un Office



d'Huissier de Justice à la résidence de FLERS 14 bis rue de la Gare, me transporte ce jour à FLERS, autour du site et sur le site de l'ancienne fonderie où étant je prends des photos concernant le site et le mur en pierres érigé sur le site : photos 1 à 17.

- Je prends des photos des clôtures autour du site :
  - photos 18 à 24 rue du champ de foire
  - photos 25 à 33 rue de Dijon
  - photos 34 à 51 rue des douets
  - photos 52 à 56 rue des rochettes
  
- Je prends des photos de chez M et Mme ERNAULT, en présence de M ERNAULT au 67 rue du champ de foire : photos 57 à 107 et photos faites de l'autre côté sur le site de l'ex sonofoque avec notamment photos du nouveau mur érigé suite endommagement : photos 62 -65- 89 et gravats laissés sur place photo 64.
  
- Je prends des photos au niveau du 26 rue des rochettes : photos 108 à 124
  
- Je prends des photos au niveau du 18 F impasse des rochettes et des photos des clôtures entre le site et l'impasse des rochettes : photos 125 à 137.

Je prends \*cent trente sept \* photographies numériques de la situation que j'intègre sous forme de planche photographies en annexe du présent procès-verbal de constat et dont elles deviennent partie intégrante et indissociable.

Ces photographies ont ensuite été gravées, verrouillées et sécurisées sur un (ou des) support(s) CD-R conforme à la norme AFZ42-011 non-réinscriptible, à l'aide d'un logiciel d'enregistrement et gravure de sorte qu'il soit la reproduction exacte des photographies réalisées et qu'il ne soit pas possible, après livraison de ce CD-R, de procéder à une quelconque modification.



Sur ce CD-R est également gravé, et non modifiable sur ledit support,

L'original de ce CD-R conservé au rang des minutes, et ses copies authentifiées par leur numéro de série unique gravé au centre de chaque CD-R, dans sa partie centrale translucide. La redevance SORECOP, sur les CD-R vierges, a été acquittée.

\* \* \*

Mes opérations étant alors terminées et n'ayant plus à procéder, je me suis retirée, et de tout ce qui précède j'ai fait et dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

Dont Acte,

Huissier de Justice.



1.JPG



2.JPG



3.JPG



4.JPG



5.JPG



6.JPG



7.JPG



8.JPG



9.JPG



10.JPG



11.JPG



12.JPG



13.JPG



14.JPG



15.JPG



16.JPG



17.JPG





18.JPG



19.JPG



20.JPG



21.JPG



22.JPG



23.JPG



24.JPG



25.JPG



26.JPG



27.JPG



28.JPG



29.JPG



30.JPG



31.JPG



32.JPG



33.JPG



34.JPG



35.JPG



36.JPG



37.JPG



38.JPG



39.JPG



40.JPG



41.JPG



42.JPG



43.JPG



44.JPG



45.JPG



46.JPG



47.JPG



48.JPG



49.JPG



50.JPG



51.JPG



52.JPG





57.JPG



58.JPG



59.JPG



60.JPG



61.JPG



62.JPG



63.JPG



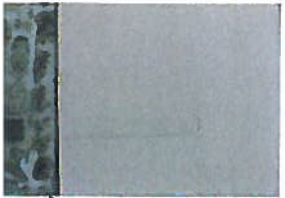
64.JPG



65.JPG



66.JPG



67.JPG



68.JPG



69.JPG



70.JPG



71.JPG



72.JPG



73.JPG



74.JPG



75.JPG



76.JPG



77.JPG



78.JPG



79.JPG



80.JPG



81.JPG



82.JPG



83.JPG



84.JPG



85.JPG



86.JPG



87.JPG



88.JPG



89.JPG



90.JPG



91.JPG



92.JPG



93.JPG



94.JPG



95.JPG



96.JPG



97.JPG



98.JPG



99.JPG



100.JPG



101.JPG



102.JPG



103.JPG



104.JPG



105.JPG



106.JPG



107.JPG





108.JPG



109.JPG



110.JPG



111.JPG



112.JPG



113.JPG



114.JPG



115.JPG



116.JPG



117.JPG



118.JPG



119.JPG



120.JPG



121.JPG



122.JPG



123.JPG



124.JPG



125.JPG



126.JPG



127.JPG



128.JPG



129.JPG



130.JPG



131.JPG



132.JPG



133.JPG



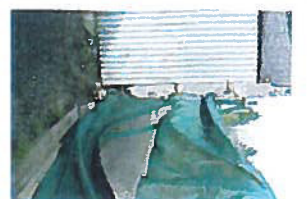
134.JPG



135.JPG



136.JPG



137.JPG







